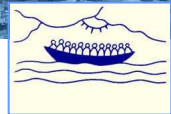


Cahier du responsable



Foi et Lumière international



Foi et Lumière international

**3, rue du Laos 75015 Paris- France – T + (33) 1.53.69.44.30 – foi.lumiere@wanadoo.fr
www.foietlumiere.org**



Sommaire

Page

Introduction	4
Notre vision et notre mission dans le monde	5
I – Le rôle du coordinateur à Foi et Lumière	6
1) Le coordinateur à Foi et Lumière, un serviteur	6
a) Vision	8
b) Communion	9
c) Organisation et coordination à Foi et Lumière	10
2) Être de bons intendants des dons qui nous ont été donnés	12
a) Reconnaître et développer ses dons de coordinateur	12
b) Valoriser les coordinateurs qui ont de l'expérience	13
c) Les finances à Foi et Lumière	13
II - Vie de la communauté et responsabilité	14
1) La communauté	15
a) La nature de la communauté	15
b) La vie de la communauté	16
c) Les communautés autour des jeunes enfants	23
d) La croissance d'une communauté	25
e) Donner naissance à une nouvelle communauté	29
f) Les communautés vieillissantes	31
g) Les finances de la communauté	32
2) Coordination de la communauté	34
a) L'équipe de coordination de la communauté	34
b) Le rôle spécifique du coordinateur de la communauté	39
c) Où trouver soutien et confirmation ?	40
III - La province et l'international	41
1) La province	41
a) La nature de la province	41
b) La vie de l'organisation provinciale	43
2) Coordination de la province	43
a) L'équipe provinciale	43
b) Le coordinateur provincial	44
c) Le vice-coordinateur provincial	45
d) Les finances de l'organisation provinciale	45
3) Coordination internationale	46
a) L'assemblée générale	46
b) Le conseil d'administration	46
c) Le conseil des coordinateurs	47
d) L'équipe de coordination internationale	47
e) Le coordinateur international	48
f) Les finances de l'organisation internationale	49
Annexes	
1. L'accompagnement dans Foi et Lumière	50
2. Afin de mieux nous connaître	54
3. Le discernement	56
4. Comité de nomination et équipes de projet	57

Introduction

Nous vous remercions d'avoir accepté d'assumer une responsabilité à Foi et Lumière. À la suite de Jésus, le bon Berger, vous êtes comme des bergers à Foi et Lumière. Tous les coordinateurs à Foi et Lumière travaillent ensemble afin de nourrir la vie de nos communautés, qui sont le cœur de notre mouvement.

Nous savons qu'il y a des joies, des difficultés et des défis associés à un rôle de responsabilité. Nous continuons à avancer car nous savons que nous ne sommes pas seuls. Nous savons que Jésus est proche et qu'il a dit : **« Venez à moi, vous tous qui souffrez et plomez sous le fardeau et Je vous donnerai la paix ».**

Jésus nous a envoyé des personnes pour nous soutenir : l'équipe de coordination de la communauté, l'équipe provinciale, le conseil International des coordinateurs et son équipe de coordination. Elles nous ont été envoyées pour partager nos joies et nos peines, nos peurs et nos espoirs.

Maintenant nous aimerions vous offrir une aide supplémentaire, une sorte de « bâton du berger ». Toutes les expériences passées, positives et négatives, nous éclairent sur la voie à suivre. Ce carnet n'est en aucun cas complet. Il est destiné à être utilisé avec la Charte, la Constitution et les statuts de l'Association Internationale. Aucun document à lui seul ne peut couvrir toutes les circonstances rencontrées par toutes les communautés et par tous ceux qui exercent une responsabilité à Foi et Lumière. Mais nous pensons qu'il peut vous aider à répondre aux questions que vous pourriez avoir.

Tel qu'il est, nous prions que ce document puisse vous être utile et vous assiste auprès de ceux dont vous avez la charge afin qu'ils grandissent dans l'unité et la paix. Il est important que nous construisions et renforçons ce lieu de pardon et de célébration, où chacun d'entre nous, que nous ayons un handicap ou non, que nous soyons membres de la famille ou amis, puissions grandir dans notre amour de Dieu et des uns pour les autres.

Notre vision et notre mission dans le monde

Nous considérons que le fait d'appartenir à Foi et Lumière et d'accepter la responsabilité d'une communauté est un appel de Dieu. Nous croyons que le dessein de Dieu, lorsqu'il a inspiré Marie-Hélène Mathieu et Jean Vanier en 1968, allait bien au delà de la simple reconnaissance des besoins et des souffrances de la famille Profit (Camille, Gérard, Loïc et Thaddée) et des familles dans la même situation. De même, Il n'offrait pas simplement une opportunité à des jeunes gens de s'engager dans un mouvement qui pourrait changer leur vie. Enfin, ce n'était pas uniquement pour éveiller l'attention de nos Églises chrétiennes à la nécessité de donner une vraie place à chacun de leurs membres.

Dieu a donné à Foi et Lumière la mission de devenir un témoin vivant, dans le monde et pour le monde, des valeurs que Jésus nous a fait connaître et nous a apprises : la complémentarité des dons et des besoins, l'unité et l'harmonie dans la diversité, l'incalculable valeur de chaque personne et, par-dessus tout, aimer comme Dieu nous aime. Dans nos communautés nous nous efforçons de vivre pleinement dans la vérité que chaque individu est précieux, désiré et aimé. En tant que coordinateurs à Foi et Lumière, nous avons une mission au sein de notre mouvement qui consiste à être fidèles au don que nous avons reçu. Mais nous avons aussi une mission qui s'étend au-delà de nos petites communautés, de nos provinces et même de notre famille internationale tout entière. Dans beaucoup, voire la plupart des parties du monde, Foi et Lumière va à contre-courant. Nous ne pouvons pas exister que pour nous-mêmes. En reprenant les mots que Dieu a eus pour son serviteur (Isaïe 49, 6) il ne suffit pas d'être au service des membres de Foi et Lumière. Dieu désire que nous soyons la « lumière des nations » afin que son « salut parvienne jusqu'aux extrémités de la terre ». Le monde a besoin que nous vivions fidèlement notre vocation de témoin, et nous aussi.

I - Le rôle du coordinateur à Foi et Lumière

La responsabilité à Foi et Lumière se porte toujours à plusieurs. A chaque niveau (communauté, province, international), il y a des coordinateurs qui sont discernés et **élus** pour diriger une équipe responsable de l'organisation et de la vie du mouvement au niveau de la communauté, de la province ou de l'international. Il y a des vice-coordinateurs qui sont discernés et **nommés**¹ afin de porter avec le coordinateur les priorités et les projets de la communauté, de la province, de l'international et d'accompagner des provinces (vice-coordinateurs internationaux) ou des communautés (vice-coordinateurs de province).

1) Le coordinateur à Foi et Lumière, un serviteur

À Foi et Lumière, le coordinateur², qu'il soit accompagnateur ou coordinateur, est tout d'abord un serviteur suivant les traces de Jésus qui lui-même est venu servir (Jean 13, 1-17). Il est appelé par Dieu à servir ses frères et sœurs pour une période donnée, la durée de son mandat. Le coordinateur passe du temps seul en prière afin d'être animé par l'Esprit Saint et apprendre à être « doux et humble de cœur ».

Le rôle principal du coordinateur est d'aimer les personnes ayant un handicap mental³, d'être proche de leurs parents et des membres de leur famille et d'être capable d'inviter et de favoriser la rencontre avec des amis, surtout des jeunes. Il est un disciple de Jésus dans son

¹ Ou parfois élus au niveau de la province. Dans le cas de la communauté, il n'y a pas de vice-coordinateur mais une équipe de coordination.

² « Coordinateur » est un terme générique au sein de Foi et Lumière. Il désigne soit une personne nommée temporairement pour occuper un poste de coordinateur, soit une personne élue pour une responsabilité au niveau de la communauté, de la province ou à l'international. À chaque niveau de responsabilité, le coordinateur (coordinateur ou correspondant) est un laïc. Le coordinateur peut être élu soit individuellement, comme personne, soit en tant que couple marié, avec son conjoint. Dans ce cas, lors d'un vote, ils ont une seule voix. Chaque membre du couple est invité à participer à toutes les réunions.

³ Dans ce texte, on a privilégié l'expression "personne ayant un handicap mental". Le langage évolue beaucoup selon les époques et les cultures. Chaque pays retiendra l'expression communément utilisée, du moment qu'elle marque le respect de la personne.

Église. Le coordinateur a aussi le désir de comprendre, d'être avec et de servir ceux dont il a la responsabilité. Afin de bien servir les autres, le coordinateur reconnaît ses propres besoins et prend soin de lui-même.

Un des aspects uniques à Foi et Lumière est que tous ceux qui acceptent un rôle de responsabilité le font volontairement. Nous avons tous des vies bien remplies au sein desquelles Foi et Lumière occupe une place particulière. À cause de nos autres préoccupations et responsabilités (famille, travail, etc.) nous ne sommes pas toujours disponibles et nous ne pouvons certainement pas effectuer tout ce que les autres peuvent demander ou attendre de nous. Nous apprenons à accepter nos limites, à faire des choix selon ce que nous pouvons faire, et à faire davantage confiance à Dieu et aux autres.

Le coordinateur accomplit son rôle en étant un **serviteur de la vision**, un **serviteur de la communion** et un **serviteur de l'organisation**, en ayant conscience de la valeur et des dons de chacun des membres de Foi et Lumière.

Comme serviteur de la vision, le coordinateur voit l'importance qu'ont les personnes ayant un handicap mental et leur famille dans le plan de Dieu et comprend à quel point elles ont besoin d'être entourées par des amis et une communauté. De même, le coordinateur doit avoir une véritable compréhension de Foi et Lumière telle qu'exprimée dans la Charte et la Constitution (vocation, inspiration, buts et structure de Foi et Lumière). Il se laisse guider par leur inspiration et suit la voie qu'elles tracent. Être serviteur de la vision est la principale responsabilité du coordinateur à Foi et Lumière. Le coordinateur doit s'assurer de ne pas être débordé par toutes les activités à organiser, ou même par l'accompagnement des membres de la communauté ou d'autres coordinateurs. Perdre de vue la vision entraîne une démotivation et une dégradation de la qualité de vie de la communauté.

Comme serviteur de la communion, le coordinateur porte dans son cœur et sa prière les personnes dont il a la charge, permettant à chacun de trouver sa place et l'espace nécessaire à sa croissance et à l'exercice de ses talents. Il écoute, fait preuve de patience, est disposé à surmonter les difficultés, discute des conflits qui peuvent surgir, est capable de pardonner et sait comment travailler avec des personnes qui sont différentes, en encourageant une atmosphère de réconciliation. Le coordinateur est humble ; il s'efforce de devenir un

bon berger, connaissant chacun par son nom et les amenant à se regrouper sous sa houlette. Le coordinateur est garant de l'unité.

Comme serviteur de l'organisation, le coordinateur a charge de l'organisation et de la coordination des activités qui nourrissent la vie de la communauté tout en répondant aux besoins de croissance de chacun des membres. Il n'est jamais seul quelles que soient les responsabilités qui lui ont été confiées. Le coordinateur est aidé et soutenu par ceux qui l'ont choisi et avec qui il travaille. Ensemble, ils se partagent les responsabilités : ils portent la vie de Foi et Lumière dans la prière, ils planifient et évaluent, ils reconnaissent et mettent en valeur les dons de chaque membre, aidant chacun à grandir et à trouver une appartenance, ils voient les besoins et fixent les priorités. Bien souvent, le plus grand service à rendre est celui d'offrir aux membres l'opportunité d'utiliser leurs dons et leurs talents d'une manière constructive et qui contribue à la communauté. Le coordinateur est quelqu'un qui sait déléguer.

Chaque coordinateur est confirmé, encouragé et aidé à grandir par son accompagnateur. Confronté à l'importance de la responsabilité qui nous a été confiée, nous pouvons être envahis par la peur et le doute, nous n'avons pas toutes les compétences. Exercer une responsabilité est un don de Dieu. Nous demanderons l'aide de nos frères et sœurs dans les domaines où nous éprouvons des faiblesses. Dieu est proche de ceux qui remplissent des positions de responsabilité et s'efforcent de les exercer d'une manière humble et dans un esprit de service. Nous pouvons être sûrs d'une chose, nous ne sommes pas seuls.

a) Vision

À Foi et Lumière nous croyons que Dieu nous a donné une vision de la manière dont les personnes peuvent être amenées, dans l'Esprit de Jésus, à se rassembler, se rencontrer et se soutenir dans des communautés d'amitié telles qu'elles sont décrites dans la Charte et la Constitution. Le coordinateur est au service de cette vision.

Servir la vision

Le coordinateur annonce régulièrement la vision non seulement au sein de la Famille Foi et Lumière, mais encore aux Églises et à la société, faisant connaître au monde le don des personnes ayant un handicap mental, leurs besoins de relation, d'amitié et de communauté. Il souligne l'importance de Foi et Lumière pour l'inclusion et l'intégration.

Le coordinateur rappelle régulièrement à la famille Foi et Lumière (membres et communautés) la vision. Il encourage chaque membre à trouver des occasions de grandir humainement et spirituellement. Nous pouvons être si préoccupés par nos propres activités que nous pouvons oublier l'essentiel. La réalité de notre vie en communauté peut être difficile et parfois décourageante. Ceci peut nous conduire à perdre de vue la vision et appauvrir la qualité de vie de la communauté. « Faute de vision, le peuple vit sans frein » (Prov. 29, 18). Le coordinateur nous rappelle la vision et garde la flamme brûlante dans nos cœurs.

Nourrir la vision

Le coordinateur croit profondément aux valeurs et à la nécessité d'une communauté, pour lui-même et pour les autres. Il comprend que c'est en tant que membre de sa propre communauté qu'il sera le plus nourri. En communauté, le coordinateur peut apprendre à connaître les dons des personnes ayant un handicap mental, leur capacité à grandir et le rôle spécifique qu'elles peuvent jouer pour réunir des personnes de culture, d'histoire et de tradition religieuse différentes.

Le coordinateur s'inspire de la sagesse de ceux qui vivent depuis plus longtemps dans l'esprit de Foi et Lumière, puisant dans leur expérience, désirant apprendre et continuer à grandir afin de mieux servir son peuple.

Afin d'être un meilleur serviteur de la vision, le coordinateur à Foi et Lumière est continuellement nourri par la Charte. Il est celui qui puise son inspiration et sa capacité de renouveau à travers la réflexion et la prière personnelle, seul et avec son équipe et sa communauté. Le coordinateur se sent appelé à travailler pour les objectifs et les buts de Foi et Lumière.

En tant que Serviteur de la vision, en suivant Jésus, le coordinateur reste ouvert et attentif aux mouvements et aux inspirations de l'Esprit Saint en lui-même et au sein de sa communauté. Il lit les signes des temps afin de faire face avec confiance aux défis qu'il rencontre. Pour y arriver, le coordinateur et son équipe ont besoin de rester ancrés en Jésus et en son Église et de garder du temps pour la prière et le discernement. (Annexe 3, page 56)

b) Communion

Foi et Lumière est un mouvement communautaire fondé sur l'approfondissement des liens entre les personnes. La communion consiste à être avec l'autre d'une manière profonde et véritable. Nous

« perdons » du temps ensemble, apprenant à nous connaître l'un l'autre, nous assurant que chacun est écouté et entendu, peu importe son « langage ». En communauté, nos espoirs et nos peurs, nos idées et nos désirs sont reçus, reconnus et compris. Nous sommes acceptés tels que nous sommes avec l'aide et la grâce de Dieu.

Comme serviteur de la communion, le coordinateur a la responsabilité particulière d'être un artisan d'unité. Il y arrive en cherchant le consensus, en invitant son équipe à trouver un terrain d'entente commun à chacun à partir duquel tous pourront avancer ensemble, dans un esprit d'unité pour plus de vie.

Le coordinateur reste à l'écoute attentive de chacun. Lorsque des conflits apparaissent, il joue un rôle de médiateur, ne jugeant ni ne prenant parti pour un camp plutôt qu'un autre, mais en essayant de découvrir la vérité et rappelant à tous les valeurs et les principes sur lesquels la communauté et le mouvement sont fondés.

Le coordinateur témoigne aussi par son exemple, étant prêt à reconnaître ses besoins et ses erreurs, à demander soutien et pardon. En communauté, notre force vient souvent de notre capacité à nous montrer vulnérables les uns avec les autres.

En tant que serviteur de la communion, en suivant Jésus, le coordinateur connaît chacun par son nom et appelle tous les membres à suivre Jésus. Le coordinateur marche avec ceux qu'il accompagne, les encourageant, les invitant, les mettant au défi, les confirmant et les assistant du mieux qu'il peut.

c) Organisation et coordination à Foi et Lumière

Qu'est ce que la coordination ?

Foi et Lumière est un mouvement de communautés au sein d'une famille internationale. Toute communauté ou mouvement a besoin d'une structure qui spécifie les responsabilités, les mécanismes de coopération et la façon d'exercer la direction.

La coordination à Foi et Lumière est un service auprès d'une communauté, d'une province ou de l'international pour permettre à chaque niveau de garder la vocation et la mission de Foi et Lumière. Ceci repose sur une communication aimante, claire, directe, opportune et précise.

Foi et Lumière croit que chaque membre est responsable de la vie du mouvement selon ses dons et ses capacités. Pour cela, chaque membre, surtout le coordinateur et les membres des équipes de coordination, a besoin de formation.

La coordination dans Foi et Lumière est une tâche qui s'accomplit sur une période de temps déterminée. Il est essentiel que chaque coordinateur se retire de son rôle de coordinateur à la fin de son mandat afin de permettre aux autres de développer et de partager leurs dons de coordination.

En tant que serviteur de l'organisation, le coordinateur, à l'exemple de Jésus, délègue et confie des tâches et des responsabilités à chacun afin de faire vivre et grandir la communauté, le mouvement et tous ses membres.

Le coordinateur

Avec son équipe, il partage la responsabilité de coordonner le travail de la communauté ou un autre cercle de responsabilité dans l'esprit de Foi et Lumière.

Foi et Lumière a un processus spécifique de discernement pour choisir ses coordinateurs.

Où s'exerce la coordination ?

La coordination s'exerce à chaque cercle de responsabilité à Foi et Lumière : la communauté, la province et l'international.

L'exercice de la coordination à Foi et Lumière

La coordination à Foi et Lumière est façonnée selon le modèle de mouvement de communautés que nous avons. Elle a pour source une vie de prière, d'écoute de l'Esprit Saint et de discernement (cf. Annexe 3, page 56). Elle est attentive à chacun. Elle met en avant les dons de chaque membre, les reconnaissant et les utilisant. Elle aide chacun à grandir et à trouver sa place.

La coordination à Foi et Lumière est collégiale. Elle encourage la responsabilité partagée où tous les membres de l'équipe participent aux réflexions, aux discussions et aux prises de décision. Après avoir écouté, réfléchi et dialogué, les décisions sont prises, autant que possible, par consensus. Lorsque l'équipe ne peut arriver à un consensus, un vote peut être mis en place après avoir écouté tous les points de vue. En de très rares occasions, le coordinateur peut être amené à prendre une décision seul, en s'appuyant sur la prière et après avoir écouté tous les avis.

- La coordination à Foi et Lumière favorise un véritable esprit de communauté entre les membres de l'équipe ; chaque équipe vit son temps de rencontre en vivant les quatre temps des réunions de la communauté.

-
- La coordination à Foi et Lumière encourage le développement de nouvelles responsabilités.
 - Le coordinateur invite l'équipe à se rencontrer régulièrement. Ils se mettent d'accord à l'avance sur un lieu et une date de rencontre. En respectant le temps fixé pour le début et la fin de la réunion, on encourage la ponctualité.

La fidélité des membres de l'équipe durant leur période d'engagement apporte une stabilité au groupe. En menant à terme la responsabilité qui leur est confiée, les membres de l'équipe rendent la coordination efficace. Un changement périodique des membres de l'équipe est essentiel pour la vie en cours et le renouvellement de la communauté et du mouvement.

Durant leurs réunions, le coordinateur est attentif aux temps de prière, de partage et de célébration. Il y a un temps pour la formation et un temps pour le travail : évaluer, voir les besoins, réfléchir, établir des priorités, prendre des décisions, planifier. Le coordinateur doit être particulièrement attentif à écouter chaque membre et à s'assurer que chacun participe et soit écouté, y compris les groupes minoritaires. L'équipe peut aussi être amenée à se réunir en dehors des réunions officielles. C'est la responsabilité de l'équipe d'organiser la formation de chaque membre.

À chaque cercle de responsabilité, il y a un rôle et un mandat spécifiques pour le coordinateur et pour la coordination.

La coordination et les finances

Un des aspects de la coordination est de surveiller les besoins financiers reliés à de chaque cercle de responsabilité, de veiller à ce que le mouvement Foi et Lumière ait les moyens nécessaires pour remplir sa mission au niveau local et dans le monde, d'assurer le développement de chacun de ses membres et d'utiliser ses ressources selon l'esprit du mouvement.

2) Être de bons Intendants des dons qui nous ont été confiés

a) Reconnaître et développer ses dons de coordinateur

Partout dans le monde et à chaque cercle de responsabilité, chaque membre de Foi et Lumière doit porter une attention particulière à l'identification et au choix de bons coordinateurs – personnes qui ont le don et l'habileté de rassembler, qui inspirent confiance, qui écoutent et travaillent bien ensemble et avec les autres. Nous avons le devoir

de leur fournir outils et formation afin que nos bons coordinateurs deviennent meilleurs – comme l’indique notre Charte – en devenant plus compétents et efficaces dans leur mission. La bonne volonté et la disponibilité ne suffisent pas. L’amour et la prière sont essentiels, mais les exigences complexes de la direction de groupes extrêmement diversifiés requièrent des compétences et des dons spécifiques. Ces compétences et ces dons, concrets et spécifiques, si nécessaires dans une situation donnée, sont ceux sur lesquels se portera notre attention quand viendra le temps de discerner et de choisir nos coordinateurs. Un coordinateur ne peut pas avoir toutes les qualités, mais au sein de l’équipe, collectivement, l’ensemble des compétences des uns et des autres s’ajoutent pour une meilleure coordination.

Bien évidemment, les coordinateurs doivent être bien accompagnés par d’autres coordinateurs expérimentés, habituellement les vice-coordinateurs du niveau supérieur. (Cf. le paragraphe sur l’accompagnement, annexe 1, page 50)

b) Valoriser les coordinateurs qui ont de l’expérience

Que fait-on de ces coordinateurs qui ne sont plus éligibles ou disponibles à des postes de responsabilité ? En effet, le rôle le plus important à Foi et Lumière est d’être, dans la mesure du possible, un membre fidèle de la communauté. Cependant, nous devons faire tout notre possible pour accueillir et continuer à bénéficier des dons, de l’expérience et de la sagesse de ceux qui ont servi de leur mieux nos communautés, nos provinces et la famille internationale. Ceux qui, humblement, désirent continuer à servir de manière moins « visible » méritent respect et considération – ils peuvent participer par exemple, au comité de nomination, à une équipe de projet...

c) Les finances à Foi et Lumière

Pour la majorité d’entre nous, l’argent fait partie de la vie. Nous avons des besoins ; nos familles ont des besoins ; nos amis et nos voisins ont des besoins. Les finances font aussi partie de la vie à Foi et Lumière, mais elles revêtent un caractère spécial. Jean Vanier a décrit ce caractère à l’aide de quatre mots : **la transparence, la compétence, la générosité et la confiance.**

Les finances à Foi et Lumière se distinguent radicalement de celles d’autres organisations qui ont la responsabilité de réaliser des projets concrets pour les personnes handicapées : écoles, centres, établissements... La mission de Foi et Lumière est la communion des personnes, elle met l’accent sur le « **être avec** » plutôt que sur le

« faire pour ». Les finances sont au service de cette communion et la gestion de l'argent est un travail d'inlassable charité.

Comment gérer les finances à Foi et Lumière

Les détails pratiques reliés aux finances se trouvent dans le Livret Finances. Reportez-vous à ce document pour toutes questions concernant les finances de la communauté, de la province et de l'international, la solidarité, la récolte de fonds, de même que le rôle et le mandat du trésorier à chaque cercle de responsabilité. Nous ne citerons ici que quelques-uns des principes généraux.

Transparence, compétence, générosité, confiance

Foi et Lumière croit, et son histoire le démontre, que le Seigneur pourvoira toujours à ses besoins si nous faisons de notre mieux ce que nous pouvons faire.

Premièrement, faire confiance à la Providence. Foi et Lumière n'a aucune sécurité financière et ne se laisse pas contrarier par des problèmes financiers. Le mouvement vit simplement, tout comme Jésus.

Cette confiance n'empêche pas le travail. L'argent dont on a besoin afin de faire vivre la communauté et le mouvement doit être le fruit d'un travail commun, tous les membres y participent.

Les finances de Foi et Lumière sont régies par deux valeurs principales : la responsabilité financière et la transparence. La responsabilité financière consiste à être rigoureux, à conserver les notes de frais et autres documents financiers. La transparence consiste à tenir de façon claire et précise des registres de revenus et de dépenses, et qu'ils puissent être consultés.

Nous qui appartenons au mouvement Foi et Lumière, formons un même corps à travers le monde, nous prenons soin les uns des autres que nous soyons voisins ou éloignés, tout en donnant priorité aux plus pauvres – ceux qui ont le plus de besoins. La solidarité financière au sein de notre famille internationale sert la mission de Foi et Lumière qui est appelée à s'approfondir et à se faire connaître, spécialement auprès de ceux qui n'ont pas encore entendu la « bonne nouvelle » de cette espérance qui nous a été donnée.

II - Vie de la communauté et responsabilité

La vie de Foi et Lumière est principalement vécue au sein des communautés locales. Toute la structure et les autres cercles de

responsabilité à Foi et Lumière ont été mis en place pour nourrir et soutenir cette vie de communauté et pour relier les communautés entre elles à travers le monde. Notre communauté n'est pas seule. Nous sommes une communauté de communautés.

*Dans ce chapitre vous trouverez des informations utiles pour la création d'une communauté, sur sa vie, sur les étapes de sa croissance de sa naissance à sa maturité et sur l'importance et le rôle de l'équipe de coordination avec son berger, le coordinateur de la communauté.*⁴

1) La communauté

a) La nature de la communauté

Qu'est ce qui rend une communauté unique et spéciale ?

Les êtres humains ne sont pas des créatures solitaires. Nous sommes faits pour travailler et vivre ensemble. Quand un groupe de personnes choisit de se regrouper autour d'une vision commune et de valeurs qui servent une cause profondément bonne (mission), nous avons les bases d'une communauté.

Les membres de la communauté

Les communautés de Foi et Lumière sont composées de personnes ayant un handicap mental qui sont au cœur de nos communautés, entourées des membres de leur famille (parents, frères et sœurs, etc.), d'amis, spécialement de jeunes et d'un aumônier⁵. Elles se retrouvent régulièrement, au moins une fois par mois. Le nombre de membres constituant une communauté est important. En effet, une communauté ne doit pas être trop grande pour que chacun puisse se comprendre et se rencontrer de manière intime. Une communauté peut se créer à partir d'un groupe d'une quinzaine de personnes (trois familles et leurs amis) qui se retrouvent régulièrement. Quand la communauté atteint ou excède le nombre de 40 personnes, elle doit se préparer à donner naissance à une nouvelle communauté.

La recherche d'un équilibre entre les membres d'une communauté

Il est très important de travailler à l'établissement et au maintien d'un équilibre entre les membres de la communauté. Il est important d'avoir assez d'amis, au moins un par personne ayant un handicap ;

⁴ Coordinateur de la communauté renvoie à un coordinateur de communauté élu ou à un coordinateur par intérim nommé.

⁵ Voir la note sur les aumôniers à Foi et Lumière, disponible au secrétariat international.

cela permet le jumelage avec un ami. Ils deviennent « copains », « partenaires », et s'accompagnent l'un l'autre durant les réunions et entre les réunions. Chaque groupe de membres apporte ses dons et leur présence ensemble forme le caractère unique propre aux communautés Foi et Lumière. Parmi les amis, les jeunes jouent un rôle particulier. Souvent, toutes les générations se mêlent, des bébés aux aînés. La communauté est le miroir de la famille, et sa richesse provient de la diversité de ses membres. Cependant il peut être parfois préférable de créer des communautés spécialement autour de jeunes enfants, comme nous le verrons plus loin.

L'engagement des membres

Construire une communauté prend du temps. Les membres ont besoin de temps pour se rencontrer et apprendre à se connaître. La vie de la communauté devient réalité quand les participants assistent régulièrement aux rencontres et sont fidèles au « temps de la fidélité », aussi appelé « quatrième temps ». Il est important pour la communauté de savoir qui est réellement engagé en tant que membre. Quand une nouvelle personne a participé à plusieurs rencontres de communauté, l'équipe de coordination peut l'inviter à s'engager à participer à la vie de la communauté de façon régulière pour au moins un an. Les communautés sont aussi encouragées à préparer chaque année une célébration d'engagement joyeuse et priante où tous les membres renouvellent leur engagement à cheminer ensemble en communauté pour une nouvelle année.

b) La vie de la communauté

Les rencontres mensuelles

Chaque rencontre de la communauté est une célébration. Elle est caractérisée par quatre temps : un temps d'accueil, un temps de partage, un temps de prière, et un joyeux temps de célébration. Ces quatre composantes sont comme quatre sources d'eau fraîche qui nourrissent la rencontre. Bien souvent elles s'entremêlent. L'équipe de coordination détermine la meilleure façon d'intégrer ces trois composantes durant les rencontres tout en suivant le Carnet de route⁶.

⁶ Le Carnet de route est proposé comme un outil pour nourrir et favoriser la croissance. C'est un outil qui unit toutes les communautés Foi et Lumière autour d'un même thème annuel et un même chemin. L'utilisation du Carnet de route est recommandée, mais c'est aussi une invitation libre, une proposition. En plus des thèmes et méditations mensuels, le Carnet de route propose des activités qui peuvent être utilisées, adaptées ou remplacées par d'autres. L'utilisation du Carnet de route ne devrait pas entraver l'imagination et la créativité des membres.

Afin de vivre pleinement la rencontre et de permettre aux amitiés de se développer, il est important de réserver assez de temps à ces rassemblements mensuels (au moins trois heures sont recommandées).

Les quatre temps des rencontres mensuelles

Un temps d'accueil

La Charte nous rappelle que l'essentiel est de créer des relations personnelles au sein desquelles nous soyons capables de découvrir les dons et la souffrance de chacun. La manière dont nous accueillons chaque personne donne le ton à la rencontre. C'est pourquoi les débuts de rencontres sont si importants. Nous prenons le temps de partager les nouvelles avec l'un et l'autre. Nous pouvons travailler sur un projet de communauté. Une chanson ou quelques jeux permettent de créer une atmosphère propice à l'ouverture des cœurs. Pour ces raisons, le temps réservé à l'accueil peut parfois être assez long.

Un temps de partage

L'accueil est suivi d'un partage autour du thème mensuel présenté dans le Carnet de route : c'est la nourriture du cœur et de l'âme. Un mot bref préparé et présenté par le coordinateur de la communauté, un membre de l'équipe de coordination ou l'aumônier prépare les cœurs à recevoir la Parole de Jésus.

Un temps de célébration

Il existe de nombreuses façons de célébrer cette Parole. Le Carnet de route propose des moyens comme une procession, un mime « revivre l'Évangile », des symboles (eau, lumière, couleurs, un objet ou un dessin, un geste spécifique...), des hymnes et des chants, des instruments de musique, en utilisant la richesse des cultures locales et des traditions religieuses et sociales.

De temps en temps, mais pas nécessairement toujours, les parents peuvent avoir envie de se rencontrer séparément pendant que leurs enfants et amis partagent leurs propres activités.

« Revivre l'Évangile »

« Revivre l'Évangile » à Foi et Lumière est une activité particulièrement importante. C'est une excellente façon de s'exprimer pour les personnes ayant un handicap mental. Elles comprennent au fond d'elles-mêmes des choses que les mots ne peuvent traduire. Elle se présente comme un mime, mais va beaucoup plus loin car elle place la personne

dans la situation décrite dans les Écritures. Ce n'est toutefois pas un jeu de rôle ni la mise en scène d'un spectacle. C'est tout simplement une activité qui permet de revivre les Écritures Saintes comme une véritable histoire se déroulant ici et maintenant, et qui s'adresse à chacun de nous aujourd'hui. Par exemple, en revivant les Noces de Cana, nos cœurs comprennent que, même aujourd'hui, Jésus et Marie sont présents dans les moindres détails de notre vie. Il est bon que les personnes choisies pour revivre les Écritures le soient dans chaque groupe de membres de la communauté : personnes ayant un handicap mental, membres de la famille, amis, aumônier. L'idéal serait que tous soient impliqués et que chacun puisse « vivre » un personnage du mime, afin que personne ne soit laissé de côté en tant que « spectateur ».

Le mime peut se dérouler en silence pendant qu'un texte biblique est lu, ou avec quelques mots en prenant soin de ne garder que quelques phrases clés du passage. Puis, ensemble ou en petits groupes de cinq à huit membres menés par une personne bien préparée, chacun peut partager et exprimer ce qui l'a touché dans le texte. Parfois, le partage se fait au moyen de mots, parfois à l'aide d'activités non verbales comme le dessin, la gestuelle, la sculpture d'argile, le collage...

Un temps de prière

La communauté se regroupe à nouveau et se tourne vers le Seigneur. Il est bon d'avoir un « Coin Prière ». Un environnement préparé et décoré avec soin, créant une ambiance propice au recueillement. La prière doit pouvoir être comprise par chaque membre sans aucune explication. C'est un symbole à part entière qui nous invite à nous ouvrir à Dieu. Une musique appropriée tient elle aussi un rôle important dans la création d'une atmosphère de prière. La communauté peut aussi, à l'occasion, se rendre dans une chapelle.

Le temps de prière est l'occasion pour la communauté de présenter au Seigneur ce que chacun porte dans son cœur et ce qui a été partagé en petits groupes. C'est le temps de rendre grâce et, pour chacun des membres, de se confier à la bienveillance de Dieu. Nous porterons une attention particulière et autant que possible créative, à ce que chaque personne puisse participer, spécialement ceux qui souffrent le plus.

Certaines communautés, dont les membres appartiennent à la même confession religieuse, se rassemblent le dimanche, assistent ensemble à la messe paroissiale en fin de matinée et tiennent leur rencontre par la suite. C'est idéal car la vocation de Foi et Lumière est de s'assurer que les personnes ayant un handicap et leur famille trouvent leur place au sein de leur propre communauté ecclésiale. Lorsque la communauté se réunit pour une célébration spéciale (l'Eucharistie, la Cène du Seigneur, l'Adoration ou une célébration liturgique ou paraliturgique), celle-ci doit être bien préparée (chants, gestuelle, offrandes...) et caractérisée par la simplicité, le recueillement et la joie, tout en respectant les traditions de l'Église.

Les communautés interconfessionnelles préfèrent se réunir en semaine afin de permettre à chaque membre de participer à la liturgie ou à l'adoration dominicale de son propre lieu de culte. Ces communautés préparent et vivent ensemble un temps de prière significatif et nourrissant durant leurs rencontres.

Un Temps de Célébration

Nos rencontres sont caractérisées par des moments de joie lorsque nous nous amusons ensemble d'une manière simple et respectueuse : nous jouons, chantons, dansons et partageons un repas. Le temps de célébration est souvent appelé « la fête ».

À travers le repas ou le goûter et la fête, nous célébrons notre amitié. Il est bon de s'asseoir autour d'une même table, surtout si elle est préparée avec soin et bien décorée. Même si nous n'avons qu'un petit fruit à partager, cela demeure un temps privilégié où nous mêlons le plaisir de manger à la joie de partager.

Les communautés aiment célébrer les anniversaires. C'est une manière de reconnaître la valeur unique de chaque personne, la place privilégiée qu'elle tient dans la communauté et le don spécial qu'elle apporte. Les communautés peuvent aussi célébrer l'anniversaire du jour où, à l'appel de Dieu, elle a été créée, ainsi que d'autres événements où la grâce de Dieu est particulièrement évidente. Nous lui rendons grâce, nous célébrons sa bonté à notre égard.

Un temps d'amitié et de fidélité

La Charte reconnaît que si des relations se sont créées et renforcées durant les rencontres mensuelles, la communauté pourra vivre tout naturellement le temps de fidélité (aussi appelé le « Quatrième temps »). L'amitié se construit à travers le temps et la présence à l'autre. Entre les rencontres mensuelles les membres de la communauté peuvent choisir de passer du temps en petits groupes ou tout simplement de se rencontrer à deux (« copains », « partenaires », « amis »). Ils partagent leurs histoires, leurs peurs, leurs rêves, leurs espérances, la prière, la joie, un repas ...

Les pèlerinages, les retraites, les camps d'été et les fins de semaine qui permettent à la communauté de « partager une vie commune » pendant quelques jours, sont aussi des temps de fidélité. Ce sont des activités importantes qui permettent d'approfondir les relations mutuelles et de resserrer les liens de la communauté.

Ce temps de fidélité nourrit la vie de la communauté. Il est vital. Quelques communautés, qui avaient abandonné leurs rencontres

mensuelles, ont recommencé à se rencontrer grâce au fait qu'elles n'avaient jamais laissé tomber le temps de fidélité.

Les petits groupes d'amitié

Les petits groupes d'amitié, fortement recommandés par le Carnet de route, se réunissent entre les rencontres mensuelles et sont un moyen naturel d'encourager les personnes à se connaître davantage et à approfondir leurs liens d'amitié.

Bien souvent, ces petits groupes vont préparer quelque chose pour la prochaine rencontre de communauté ou bien vont prolonger un temps fort vécu lors de la rencontre précédente grâce au partage, à la réflexion, à des activités, à la prière ou au service aux autres...

La spiritualité de Foi et Lumière dans la vie de tous les jours⁷

Certains décrivent nos communautés Foi et Lumière comme étant une « école de sainteté ». Beaucoup de membres disent que leur vie a changé depuis qu'ils participent à la vie de leur communauté. Grâce à Foi et Lumière et aux personnes que nous avons pu y rencontrer, nous sommes changés à jamais.

Habituellement cette transformation se fait peu à peu sur une période de temps donné. En développant des rapports amicaux les uns avec les autres, nos yeux et nos esprits s'ouvrent. Nous voyons les autres différemment, non par rapport à ce qui nous sépare, mais par rapport à ce que nous partageons. Nous voyons le monde différemment à travers l'expérience de nos nouveaux amis. Nous commençons à changer notre façon de voir et d'être avec les autres, y compris nous-mêmes. Les choses qui nous paraissaient importantes commencent à l'être moins. Nous cheminons ensemble, partageant nos joies et nos peines. Avec le temps et à mesure que nous découvrons la force de l'accompagnement dans les moments de douleur, prenant exemple sur Marie et Jean au pied de la croix, nous cessons d'essayer de changer, de vouloir éliminer, de tenter d'améliorer ce qui ne peut l'être. Nous méditons sur ces choses et nous prions.

Nous grandissons dans la compréhension, l'acceptation et l'amour. Nous voyons des dons et des signes d'espérance là où l'on ne voyait avant que tragédies et limites. Nous acceptons nos dons avec gratitude et humilité comme des occasions de servir. Nous faisons des

⁷ Voir aussi le livre du Père Joseph Larsen « Lettres à mes frères et sœurs de Foi et Lumière », disponible au secrétariat international.

choix différents et nos actions reflètent ce que nous apprenons. Nous avons maintenant une meilleure et plus profonde relation avec Jésus.

Le besoin d'être présent dans la grande communauté

Notre Charte affirme notre conviction que les personnes qui sont au cœur de nos communautés jouent un rôle essentiel dans la communauté humaine, la société et les Églises. Afin de mettre en application leurs dons et de grandir en tant que personnes, elles ont besoin d'être complètement intégrées, de participer et d'appartenir à la société et aux Églises, et d'avoir l'occasion de donner et de recevoir. Afin d'être des témoins de nos dons uniques, il est important que nos communautés saisissent les différentes occasions de participer à la vie des églises locales et de la société (prières communes, activités de formation spirituelle, service aux autres, célébrations communautaires et pèlerinages, activités de loisirs...).

Un jumelage avec une communauté religieuse

Il est bon que chaque communauté établisse autant que possible, des liens avec une communauté religieuse. Le jumelage consiste à donner régulièrement des nouvelles, à confier des intentions de prière et à rendre visite (une fois par an) à cette communauté pour un temps de rencontre et d'amitié.

Notre vocation et notre mission œcuménique

Au cours des années, les communautés se sont développées au sein de différentes dénominations chrétiennes. Le mouvement a pris de plus en plus conscience de sa vocation spécifique au sein des Églises et de la société, et de sa mission œcuménique. Cela implique deux facettes : la communion des cœurs et la recherche de l'unité entre les Églises.

La communion des cœurs

Cette mission se situe essentiellement dans la communion des cœurs. La communion des cœurs est énoncée dans la prière qui est l'âme du mouvement œcuménique : « Père, unis-nous tous, que le monde croie en ton amour ».

Le besoin de s'écouter les uns les autres

A travers cette communion des cœurs, les personnes appartenant à des Églises différentes deviennent amies, s'écoutent mutuellement, admirent l'œuvre de l'Esprit Saint chez l'autre et s'abstiennent de porter des

jugements. Cette communion des cœurs suppose que nous valorisions l'essentiel : ce qui nous unit et non pas ce qui nous sépare.

Le besoin de s'enraciner dans notre propre Église

Cette communion des cœurs suppose aussi que nous aimions notre propre Église, que nous approfondissions les idées fondamentales de notre foi et que nous grandissions dans l'amour dans notre propre Église.

La recherche d'unité entre Églises

La seconde facette est de désirer, de rechercher et de prier pour l'unité des Églises partageant une foi commune. Le chemin vers l'unité sera long car nous sommes confrontés à un certain nombre d'éléments et de traditions et, dans certains cas, à une histoire douloureuse qui nous divise. Pour faire face à ce travail, Foi et Lumière est appelé à informer les prêtres et les pasteurs de ce qui est vécu au sein du mouvement, ses souffrances et ses joies.

Par rapport à l'œcuménisme, il existe trois types de communautés :

- Une communauté enracinée dans une Église, et dont les membres appartiennent à cette Église. L'œcuménisme est donc vécu à travers la prière pour l'unité des chrétiens et le désir que tous ne fassent qu'un.
- Une communauté dont la plupart des membres appartiennent à une Église et qui accueillent des membres appartenant à d'autres Églises.
- Une communauté interconfessionnelle accueillant des membres de plusieurs confessions chrétiennes (dans des proportions plus ou moins égales) et ayant une prière commune à toutes les traditions représentées.

Sur le chemin de l'œcuménisme, Foi et Lumière croit que les personnes ayant un handicap peuvent être source d'unité. Foi et Lumière souhaite aider les communautés à véritablement vivre cette mission œcuménique et à cet effet a édité un livret sur l'œcuménisme dans Foi et Lumière, source d'inspiration aussi bien que conseils pratiques⁸.

⁸ Disponible au secrétariat international.

Liens des communautés avec leur Église

Les communautés maintiennent des liens avec leur Église grâce à la participation régulière de leurs membres et grâce aux communications et aux visites qui s'effectuent entre les communautés et les autorités de leur Église. L'aumônier de la communauté joue un rôle important pour aider tous les membres à s'implanter et à appartenir à leur propre Église. (Voir le paragraphe sur « Les aumôniers à Foi et Lumière » page 35.)

c) Les communautés autour des jeunes enfants

Pourquoi une communauté autour de familles avec de jeunes enfants ?

Au début, Foi et Lumière encourageait l'accueil, au sein d'une même communauté, de personnes ayant un handicap mental toutes générations confondues. Cette diversité pouvait être très enrichissante. Mais au fur et à mesure que le temps passait, nous avons remarqué que les parents de très jeunes enfants se sentaient mieux au sein de communautés rassemblant d'autres parents avec des enfants en bas âge. Les besoins pratiques des très jeunes enfants sont différents de ceux des enfants d'âge scolaire, des adolescents et des adultes. Les rencontres ont besoin de se dérouler sur un rythme différent. Cela peut s'avérer très difficile d'organiser une rencontre qui remplisse les besoins de chacun.

Ainsi, petit à petit, les communautés se sont créées autour de très jeunes enfants et de leurs parents. Souvent, les frères et sœurs y participaient.

Aujourd'hui, il existe une autre raison pour laquelle nous sommes très favorables à ce genre de communauté. La vie des jeunes enfants ayant un handicap est menacée avant et même après la naissance. Dans certains pays, des parents subissent des pressions pour abandonner leur enfant. Face à ces angoisses et ces incertitudes, Foi et Lumière désire apporter un rayon d'espérance à ces familles. En les accueillant, elles leur font comprendre qu'elles « ne sont pas seules ». D'autres familles ont vécu cette lourde épreuve et tiennent à être à leurs côtés. Elles peuvent témoigner que la vie de ce petit bébé mérite d'être vécue, qu'il ne demande qu'à être aimé et à aimer en retour. Il attire les amis, il est au cœur de ces communautés qui ont surgi avec lui et pour lui, et lorsque nous savons cela, la souffrance et la joie peuvent coexister.

Les membres

Ce genre de communauté peut être formée de trois ou quatre familles, chacune accompagnée d'un ami. Régulièrement, la famille entière participera, ainsi les frères et sœurs font partie intégrante de cette communauté.

Il est bon d'avoir des familles avec des enfants non handicapés ainsi que des amis adolescents ou jeunes adultes (qui sont équilibrés et motivés)...

Un ou deux couples plus âgés peuvent jouer le rôle rassurant de « grands-parents » et ainsi maintenir la structure familiale de la communauté. De plus, ils peuvent se révéler très précieux auprès des familles. Il est très important d'avoir un aumônier dès la création de la communauté. Il peut être d'un soutien majeur pour les parents dans leur peine et leur processus vers l'acceptation.

Une mission spéciale auprès des jeunes amis

Les communautés avec de jeunes enfants ont aussi une mission auprès des jeunes. Leur donner des responsabilités et leur faire organiser des activités et des animations sont d'excellents moyens de les inviter à découvrir les dons des personnes ayant un handicap mental à travers Foi et Lumière. Les jeunes ont envie de rendre service, ils peuvent alors se sentir véritablement utiles et leurs propres dons sont appréciés. Cela leur permet aussi de recevoir la Bonne Nouvelle de Jésus et d'accueillir leur petitesse, de découvrir qu'ils sont aimés de Dieu tels qu'ils sont, avec leurs imperfections et leurs dons. Et ainsi s'ouvre à eux une toute nouvelle vision de la vie.

Les activités

Il est nécessaire d'organiser des activités dédiées aux enfants, qui peuvent être basées sur le thème du mois du Carnet de route. Ces activités peuvent être prises en charge par les amis (notamment les adolescents et les plus jeunes). Pendant ce temps, les parents peuvent de leur côté se réunir en petits groupes afin de partager leurs difficultés et leurs souffrances, leurs joies et leurs espoirs, cherchant ensemble des signes du fidèle amour de Dieu.

Un Carnet de route spécial pour chaque enfant

Chaque année, une petite équipe propose une adaptation du Carnet de route pour les communautés de jeunes enfants. On y trouve des illustrations mais aussi des questions pour le temps de partage plus adaptées aux parents. Il est disponible au secrétariat international.

Mais on peut aussi chaque mois, assembler une ou deux pages comprenant une phrase simple et un dessin ou de l'espace pour que l'enfant puisse dessiner. On demandera à

l'enfant de le colorier ou de dessiner quelque chose pendant la rencontre ou durant le mois, avant la prochaine rencontre. Il peut aussi être aidé afin de réaliser un collage ou un carnet à l'aide d'objets, de photos, d'images de la rencontre.

d) La croissance d'une communauté

Une communauté est un être vivant qui a son rythme de croissance, ses sursauts d'énergie, sa vitalité, sa maturation, mais aussi ses périodes de difficultés, ses défis, ses inquiétudes, ses maladies.

Sur ce chemin de croissance qui va de sa naissance à sa reconnaissance, la communauté a besoin d'être guidée par un témoin ayant un point de vue extérieur objectif, qui puisse soutenir, confirmer, rappeler les directives de la Charte et de la Constitution, insuffler une nouvelle espérance. Ce sera le rôle du vice-coordonateur ou de son délégué. Il n'y a nul besoin de précipiter les étapes de croissance de la communauté, chacune trouvera son propre rythme.

Étapes de croissance : de la naissance à la reconnaissance

Premier « contact »

Un accompagnateur de Foi et Lumière (habituellement un membre de l'équipe provinciale) se met en relation avec une ou deux personnes qui ont exprimé le désir de créer une communauté. Les documents nécessaires leur sont remis : la Charte, la Constitution, « Notre premier Carnet de route »... À leur tour, les personnes désirant commencer une communauté contactent des familles, des amis, un prêtre, une communauté paroissiale... Un petit groupe de personnes intéressées se rassemble, commence à connaître un peu mieux Foi et Lumière et prie ensemble pour que naisse la communauté nouvelle.

Communauté en formation

Durant cette étape, un petit groupe de personnes se rencontre dans le but de démarrer Foi et Lumière. Il est important de chercher, dès le début, un équilibre parmi les membres, en incluant de jeunes amis. Après au moins deux rencontres dans l'esprit de Foi et Lumière, ils peuvent devenir une communauté « en formation ». Cette communauté est accompagnée, encouragée et guidée par le vice-coordonateur désigné par l'équipe provinciale ou l'équipe de coordination internationale. L'accompagnateur nommera un correspondant qui sera le lien entre le groupe et la famille Foi et Lumière.

Communauté en période probatoire

Lorsque les membres (personnes ayant un handicap mental, membres de la famille, amis et aumônier) sont présents, que la communauté vit les trois temps de Foi et Lumière pendant les rencontres mensuelles, que la communauté fait des efforts pour vivre le « temps de fidélité », qu'elle montre le désir de vivre selon la Charte et la Constitution de Foi et Lumière, alors la communauté en formation peut, après quatre rencontres, manifester à la personne qui la guide son désir de devenir une communauté Foi et Lumière. Si l'accompagnant approuve cette décision, il désigne un coordinateur de communauté par intérim et la communauté entre en période probatoire. À ce stade, la communauté se choisit un nom, si ce n'est déjà fait.

Communauté reconnue

Afin d'entrer dans la famille Foi et Lumière, la communauté en période probatoire doit remplir les conditions exigées pour être reconnue et soumettre une demande de reconnaissance auprès du coordinateur provincial ou du coordinateur International si la communauté n'est pas liée à une province.

Quels sont les critères de reconnaissance d'une communauté ?

- La communauté a une bonne connaissance de la Charte et de la Constitution, les accepte et souhaite vivre en accord avec leurs exigences. La communauté utilise le Carnet de route pour préparer les rencontres de la communauté et s'appuie sur le « Cahier du responsable ».
- La communauté souhaite en connaître d'avantage sur Foi et Lumière et se sert des autres documents de Foi et Lumière pour son cheminement.
- L'évêque local (ou l'autorité ecclésiastique appropriée) est tenu informé du projet.
- L'équipe de coordination est stable et travaille en équipe avec le coordinateur de communauté par intérim.
- La communauté regroupe au moins quinze personnes assistant régulièrement aux rencontres : des personnes ayant un handicap mental, des membres de la famille, des amis, et un aumônier.
- La communauté vit les temps de Foi et Lumière : les quatre temps des rencontres mensuelles, accueil, partage, prière, célébration, et le temps de fidélité entre les rencontres mensuelles.
- La communauté essaye d'être proche d'une paroisse ou d'une communauté ecclésiale locale et de s'y intégrer.

-
- La communauté est en période probatoire depuis au moins un an.
 - La communauté a été visitée au moins deux fois par l'accompagnateur désigné ou son délégué. Au moins une des visites a été effectuée avec l'équipe de coordination de la communauté et une autre avec la communauté tout entière.
 - La communauté désire appartenir à la famille internationale et fait une demande de reconnaissance par écrit en envoyant toutes les informations nécessaires concernant la vie de la communauté à la personne qui les accompagne. Il n'y a pas de format type pour cette demande qui doit refléter le mieux possible ce désir de reconnaissance.

Qui reconnaît la communauté ?

L'équipe provinciale détermine si une communauté peut être reconnue comme une communauté Foi et Lumière. Si la communauté n'est pas reliée à une province, la reconnaissance est faite par l'équipe de coordination internationale.

Quelles sont les étapes à suivre pour être reconnu ?

- La communauté entière évalue la vie de la communauté à l'aide du questionnaire « Afin de mieux nous connaître ». (Annexe 2, page 54)
- Une demande de reconnaissance, expliquant les raisons pour lesquelles la communauté désire joindre la famille Foi et Lumière, est envoyée par courrier au coordinateur provincial ou international, avec le questionnaire « Afin de mieux nous connaître ».
- Après évaluation, l'équipe provinciale ou l'équipe de coordination internationale décide si la communauté peut être reconnue.
- La reconnaissance, annoncée dans une lettre de bienvenue, est occasion de célébration pour la communauté et s'y joindront les autres communautés et le coordinateur (et si possible les membres de l'équipe) qui l'a reconnue.

Questionnaire afin de mieux nous connaître

Nous avons mis en place un questionnaire pour aider la communauté à s'auto évaluer et pour donner aux vice-coordonateurs des outils qui les aident dans leur rôle d'accompagnateur et de guide lors de leurs visites aux communautés ou lorsqu'ils rencontrent les équipes de coordination des communautés pour une évaluation. En plus d'une réflexion sur la Charte de Foi et Lumière, le questionnaire fournit à la communauté des indications pour guider ses efforts et établir les

priorités de son cheminement vers la reconnaissance. Il peut aussi mettre en lumière ce qui a besoin d'être approfondi et aider le coordinateur de la communauté à préparer son rapport pour l'équipe provinciale lorsque cela est nécessaire. Le questionnaire se trouve en annexe 2, page 54.

Élection du coordinateur de la communauté

Une fois que la communauté est reconnue, la communauté tout entière ou l'équipe de coordination de la communauté procède à l'élection de son coordinateur si cela n'a pas été fait avant. (Voir la note sur le discernement et les élections à Foi et Lumière.⁹)

Que se passe-t-il si la communauté n'est pas prête ou ne désire pas rejoindre le mouvement Foi et Lumière ?

Il est nécessaire que les coordinateurs de la communauté sachent vraiment ce qu'est Foi et Lumière avant de commencer à se réunir en communauté. Si la communauté ne s'appuie pas sur la Charte et sur la Constitution pour l'organisation des rencontres, il lui sera très difficile de faire des changements ultérieurs (par exemple s'ils se rencontrent sans être entourés de jeunes amis ou de membres de la famille dès le début, ou si leur but est de faire quelque chose « pour » les personnes ayant un handicap mental plutôt qu'« avec » elles, ou s'ils ne désirent pas appartenir à la famille internationale...).

Il est important que l'équipe qui accorde la reconnaissance et la communauté elle-même comprennent qu'un groupe ou une communauté peuvent faire un excellent travail sans être appelés à faire partie du mouvement Foi et Lumière. Par exemple, si une communauté se sent appelée à se réunir seulement avec des personnes ayant un handicap physique et non mental, ou si elle ne se sent pas appelée à se réunir avec les membres de la famille, cela peut être un signe que Dieu les appelle à une différente forme de communauté. Dans de telles circonstances, le rôle de l'équipe provinciale ou de l'accompagnateur est d'aider la communauté, si elle le désire, à trouver dans quelle direction Jésus les appelle et non de faire pression afin qu'elle obéisse aux directives de Foi et Lumière si cela ne semble pas être leur vocation.

Si la communauté souhaite appartenir au mouvement Foi et Lumière mais qu'elle éprouve des difficultés dans sa démarche, le rôle de l'équipe provinciale ou de l'accompagnateur est de continuer à

⁹ Disponible au secrétariat international.

travailler avec elle afin de la soutenir et de l'aider à satisfaire ces conditions. Par exemple, essayer de l'aider à intégrer des amis ou des membres de la famille, si telles sont les difficultés rencontrées, ou les aider à se rencontrer régulièrement...

Dans de telles conditions, il peut être judicieux de demander à la communauté de refaire une évaluation et une demande de reconnaissance un an plus tard. Dans ce cas, il est nécessaire que l'équipe provinciale ou l'accompagnateur fasse tous les efforts possibles afin de venir en aide à la communauté. La solution doit être évoquée d'une manière qui appelle à grandir et permette un engagement à travailler ensemble.

e) Donner naissance à une nouvelle communauté

Se préparer à multiplier une communauté

Donner vie à une nouvelle communauté est un signe de fécondité. C'est quelque chose qu'il faut espérer et non pas craindre.

Lorsqu'une communauté dépasse quarante personnes, il est nécessaire d'envisager la multiplication. Il est tout à fait normal et compréhensible de rencontrer une résistance parmi les membres de la communauté, de solides relations se sont tissées. Il peut être difficile de former une deuxième équipe de coordination de communauté, de trouver une Église locale qui accueille la nouvelle communauté, un autre aumônier. Le coordinateur de la communauté et l'équipe de coordination devront, avec patience et persévérance, faire naître le désir de fonder une nouvelle communauté. L'accompagnateur peut apporter son aide. Fondamentalement, il s'agit d'amener les personnes à comprendre « pourquoi » il est indispensable d'aller jusqu'au bout de cette démarche. Cela est beaucoup plus facile quand la communauté a prié, depuis les tout débuts de son histoire, d'avoir la grâce de grandir et de se multiplier.

Pourquoi donner vie à une nouvelle communauté ?

Les communautés doivent rester d'une certaine taille pour que chaque personne soit connue par son nom et puisse partager ses dons. Cela est impossible lorsqu'il y a plus de cinquante membres. La communauté doit rester ouverte et accueillir des nouveaux. Il y a encore tant de personnes qui aimeraient appartenir à une communauté Foi et Lumière ! Une communauté Foi et Lumière ne peut pas se renfermer sur elle-même.

Foi et Lumière est le gérant et non pas le propriétaire du trésor qu'il a reçu. C'est à travers la multiplication des communautés que le mouvement a pu s'étendre dans le monde entier. Cela ne s'est pas fait sans difficultés, mais lorsque la graine tombe en terre et meurt, elle porte beaucoup de fruits. La multiplication des communautés est une réponse à l'appel que nous avons reçu d'être des missionnaires et de répandre la Bonne Nouvelle. La multiplication des communautés donne un nouvel élan, une opportunité de renouvellement pour les deux communautés.

Le processus

La multiplication peut s'effectuer en divisant la communauté en deux ou bien en envoyant un groupe de six à douze personnes en mission afin qu'elles soient le noyau de la nouvelle communauté. Dans un premier temps, chacune des communautés peut être reconnue si elles sont toutes deux bien formées et équilibrées au niveau des membres. Sinon, la nouvelle communauté devra continuer sa croissance et passer une année en période probatoire.

L'accompagnateur aidera au discernement et/ou à la nomination d'un coordinateur avec la/les nouvelle(s) équipe(s) de coordination.

La journée de la multiplication est un jour d'action de grâces et de célébration, comme le jour où un enfant naît. C'est l'envoi de la nouvelle communauté en mission. Pendant un temps, les deux communautés ont une relation privilégiée. Elles restent en contact étroit tout en cherchant à établir leur propre identité. Elles peuvent célébrer la Fête de la Lumière ensemble, tenir des camps d'été ensemble, vivre une retraite ou une session de renouveau ensemble...

Autres aspects à considérer dans la manière de multiplier une communauté

- Nous nous assurons d'une bonne répartition géographique qui facilitera les déplacements et encouragera les relations entre les membres.
- Nous demandons, bien évidemment, à chaque membre leur préférence et nous prenons en compte les amitiés déjà établies, tout en rappelant aux personnes que cette nouvelle étape est une mission, un service.
- Nous prenons en considération les affiliations religieuses afin d'assurer une meilleure inclusion et une meilleure intégration de chaque membre dans son Église.
- Nous cherchons une Église locale accueillante.
- Nous formons deux équipes de coordination.

f) Les communautés vieillissantes

Que se passe-t-il lorsque la communauté n'a plus l'énergie de participer pleinement ? « Vieillir » est une étape normale de la vie, que le vieillissement de la communauté soit dû à l'âge de ses membres, à son incapacité à attirer de nouveaux membres ou tout simplement à son épuisement après des années sans renouvellement.

Si c'est une crise, l'équipe de coordination de la communauté et l'accompagnateur feront tout leur possible pour donner un nouveau souffle à la communauté, en envoyant en mission d'eux trois ou quatre membres d'une autre communauté, en organisant pour un temps des rencontres avec une communauté dynamique de la région, en aidant à l'accueil de nouveaux membres, en encourageant la communauté à participer à un camp d'été ou à une retraite provinciale, etc.

Lorsqu'il s'agit d'une communauté dont le vieillissement est dû à l'âge de ses membres, et qu'elle ne peut plus accueillir de nouveaux membres pour différentes raisons, l'équipe provinciale accompagnera la communauté vers la reconnaissance et l'acceptation de cette nouvelle étape de sa vie. Ils l'aideront à trouver sa nouvelle vocation au sein de Foi et Lumière, à découvrir ce qu'elle peut contribuer et à vivre cette nouvelle étape dans l'espérance et la confiance, conscients que de nombreux parents craignent de mourir en laissant leur enfant seul.

Le coordinateur de la communauté encouragera la fidélité entre les membres et les aidera à trouver le rythme approprié pour leurs rencontres. Il n'oubliera pas de maintenir le lien entre la communauté et la vie de la province. Ainsi la communauté pourra toujours sentir son appartenance à la famille Foi et Lumière, et se sentira soutenue par celle-ci, même si, à cause de sa situation, elle est moins présente aux rencontres provinciales et que sa structure d'organisation est plus flexible. La communauté vieillissante est appelée à découvrir, d'une manière spéciale, sa mission de prière pour Foi et Lumière à travers le monde et pour la naissance de nouvelles communautés, spécialement pour la naissance de communautés autour de parents avec de jeunes enfants. Ce nouveau rythme dans la vie de la communauté sera accueilli avec le support de l'équipe provinciale et sera célébré comme un nouvel envoi de la communauté tout entière.

La fermeture d'une communauté

Une communauté peut être dans l'obligation de fermer pour différentes raisons : le vieillissement, l'état de santé de ses membres,

des changements de vie comme un déménagement lointain... toutes raisons rendant impossible de maintenir la vie de la communauté. Certaines communautés ont trouvé utile d'avoir une célébration de prières et d'actions de grâces pour la vie de la communauté, où chacun peut exprimer les joies vécues ensemble et où on peut s'engager mutuellement à prier les uns pour les autres et se confier à Dieu. Cela peut donner aux personnes qui restent, généralement les personnes ayant un handicap, le sentiment de ne pas avoir été abandonnées et une occasion de faire leur deuil tout en recevant le réconfort de la prière. L'amitié entre les membres est encouragée à se poursuivre de toutes les façons, spécialement dans la prière

g) Les finances de la communauté

La vie quotidienne de la communauté ne requiert pas beaucoup d'argent. Les dépenses sont limitées à cause de la simplicité des moyens requis. La plupart du temps, les membres couvrent les frais engagés.

Cependant, comme dans toutes les familles, il peut y avoir des dépenses plus importantes à prévoir et, comme c'est le cas dans chaque famille, les membres sont invités à participer aux frais, à s'aider les uns les autres par des efforts communs. Chacun participe, avec ses moyens, et à sa mesure.

Comment contribuer financièrement

Au-delà de la communauté, la grande famille de Foi et Lumière vit essentiellement des contributions des communautés. Foi et Lumière demande à ses membres de participer à travers deux types de contribution :

Contribution personnelle (ou engagement personnel)

Il est demandé à chaque personne d'apporter une contribution personnelle (aussi appelée « engagement personnel »). De manière indicative, cette contribution, dont le montant est fixé par l'équipe provinciale, doit permettre de mener à bien les projets de la communauté et de soutenir la vie de la grande famille internationale. Cette contribution ne doit jamais être un empêchement à la participation à la vie de la communauté. On conseille généralement de la moduler pour les familles de la façon suivante :

- Participation d'un seul : montant 1 (ou a)
- Participation d'une famille, quel que soit le nombre des membres : montant 2 (ou b).

Dans certains pays, la tradition est de verser une contribution dont le montant est calculé sur la base des revenus de chacun (par exemple, l'équivalent d'une demi-journée de salaire).

Journée Annonce et Partage

De l'argent peut aussi être recueilli grâce à certaines activités qui peuvent être organisées par toute la communauté (vente de pâtisseries, tombola, fête, repas servis à l'église après les liturgies, vente de légumes cultivés dans un jardin communal, etc.) à condition que les moyens utilisés restent simples et permettent une véritable participation des membres de la communauté. Certaines communautés appellent ces activités « campagne de financement ». Ces activités sont destinées aux personnes extérieures à Foi et Lumière. Lors de ces événements, nous en profitons pour donner des informations sur Foi et Lumière aux personnes extérieures à la communauté qui viennent et nous aident financièrement.

Quand commence cette participation financière ?

Comme signe concret de son désir d'appartenir à Foi et Lumière, une communauté en période probatoire depuis un an doit commencer à participer au soutien de la mission du mouvement international grâce à la contribution financière de ses membres.

Où va l'argent ?

La communauté garde une petite partie de l'argent qu'elle reçoit pour subvenir à ses besoins et donne le reste à la province qui en redonne une partie à l'international. C'est une manière concrète d'affirmer que nous sommes tous importants et que notre contribution est utile à la vie de cette grande famille répandue à travers le monde. Nous appelons cela la solidarité. C'est un autre aspect de notre mission que d'aider les autres à recevoir la Bonne Nouvelle de Jésus à travers Foi et Lumière.

Un membre de la communauté sera-t-il mis à l'écart s'il ne peut contribuer financièrement ?

Non. Rien ne doit empêcher une personne de participer aux rencontres de la communauté. Chaque personne apporte ce qu'elle peut et la communauté fera tout son possible pour pourvoir ou augmenter la contribution personnelle de chaque membre. La solidarité à Foi et Lumière commence par la solidarité à l'intérieur de la communauté.

L'importance d'un trésorier

Il est recommandé de nommer un trésorier. Il est un membre de l'équipe de coordination Foi et Lumière, mais pas un coordinateur de communauté. Le coordinateur de la communauté garde le trésorier informé de tous les dossiers financiers. Son rôle est expliqué en détail dans le livret « Les Finances à Foi et Lumière »¹⁰.

La gestion des finances de la communauté

Le trésorier de la communauté gère les ressources de la communauté au moyen d'une petite caisse pour l'argent comptant ou bien dans un compte en banque. Peu importe la méthode choisie puisque le trésorier est fiable et digne de confiance. Les réserves de la communauté ne devraient jamais être supérieures à ce qui est nécessaire à la vie de la communauté pour l'année en cours. Le trésorier tient les comptes, qu'il remet régulièrement à l'équipe de coordination afin qu'ils soient passés en revue, et les soumet au moins une fois l'an au trésorier provincial.

Le trésorier recevra, de la part de l'équipe provinciale, des informations concernant la gestion et la présentation des comptes, ainsi que les consignes et les règlements requis par l'association juridique de la province.

2) Coordination de la communauté

a) L'équipe de coordination de la communauté

Le besoin d'avoir une équipe de coordination

Le rôle de l'équipe de coordination dans une communauté Foi et Lumière est de s'assurer que nos frères et sœurs ayant un handicap mental et leurs familles sont entourés par une communauté d'amour et de paix soutenue par des amis où chacun peut grandir.

Porter une communauté Foi et Lumière demande un effort d'équipe. Aucune personne n'a les dons, ni le temps, ni l'argent, ni l'énergie, ni la sagesse d'accomplir seule cette mission. Il est nécessaire d'avoir un groupe de personnes travaillant ensemble pour le bien de la communauté.

¹⁰ Disponible au secrétariat international.

La composition de l'équipe de coordination

L'équipe de coordination de la communauté est composée de quatre à huit personnes dont au moins un parent, un ami, un aumônier et, autant que possible, une personne ayant un handicap mental¹¹. Elle est animée par le coordinateur de communauté. Les différentes responsabilités sont partagées entre les membres de l'équipe (secrétaire, trésorier ...).

Comment les membres de l'équipe de coordination sont-ils choisis ?

Les membres de l'équipe de coordination sont choisis pour leur esprit de service et leurs talents, complémentaires si possible, et enfin pour leur sagesse et leur bon jugement.

Il est recommandé de renouveler régulièrement l'équipe de coordination afin d'assurer l'apport de nouvelles énergies dans le mouvement. Foi et Lumière demande à ce que les membres de l'équipe s'engagent pour au moins un an. Il est important que l'équipe soit stable et fidèle afin qu'elle puisse réellement s'investir, avec le coordinateur, au service de la communauté.

Un membre spécial : l'aumônier

La présence d'un aumônier dans l'équipe de coordination est inestimable. Il représente Jésus qui guide la communauté à la lumière de l'Évangile. L'aumônier est habituellement celui qui préside les célébrations liturgiques, l'adoration ou la prière pendant les rencontres Foi et Lumière. Il est le lien avec les Églises. Le rôle principal de l'aumônier diffère de celui du coordinateur (qui a un rôle de coordination), il est décrit dans la note « Aumôniers à Foi et Lumière »¹². L'aumônier est choisi par l'équipe de coordination ou la communauté elle-même. Le mandat de l'aumônier est d'une durée de trois ans renouvelable¹³.

Les responsabilités de l'équipe de coordination

- Accompagner chacun des membres de la communauté, les écouter et être attentifs à leurs besoins.

¹¹ Au sein de Foi et Lumière, il est important d'inclure et d'encourager la participation de **tous les membres** dans chaque activité, délégation et rencontre, autant que possible directement ou à travers une représentation.

¹² Disponible au secrétariat international.

¹³ Où qu'il y ait un coordinateur et un aumônier à Foi et Lumière (communauté, province, international...) il est très important qu'ils travaillent étroitement ensemble tout en respectant les responsabilités spécifiques à chacun (coordinateur : coordinateur, accompagnateur... Aumônier : vie spirituelle)

-
- Faire en sorte que les rencontres soient vivantes, intéressantes, attrayantes et nourrissantes en assurant la qualité des temps de prières, de partages et de célébration, et encourager les membres à se rencontrer entre les rencontres de communauté.
 - Prier ensemble et porter la communauté dans sa prière.
 - S'assurer que la communauté est fidèle à sa vocation en établissant des priorités pour sa croissance.
 - Sensibiliser les membres de la communauté à la réalité de la grande famille Foi et Lumière au-delà des frontières de la communauté.
 - Réfléchir sur la Charte et la Constitution.
 - Créer un climat de paix et d'unité favorable au développement de chaque personne, encourageant chacun à révéler ses dons et aidant chacun à grandir en lui donnant une place au sein de la communauté.
 - Faciliter et encourager la communion entre tous les membres de la communauté, entre la communauté et la grande famille Foi et Lumière, favoriser l'intégration et l'inclusion des membres dans la communauté au sens large (Église et société).
 - S'assurer que la communauté et tous les membres sont intégrés dans leur propre Église.
 - Initier des activités qui insufflent une vie nouvelle à la communauté: camps de vacances, retraites, pèlerinages... De temps en temps ces activités peuvent se faire avec d'autres communautés.
 - Créer un annuaire de la communauté avec les coordonnées de chaque membre, le garder à jour et en envoyer tous les ans un exemplaire au coordinateur provincial.
 - Superviser chaque année la collecte des contributions personnelles de chaque membre à Foi et Lumière, envoyer au trésorier provincial la part désignée de cette contribution et vérifier que les comptes de la communauté soient tenus correctement et exacts.
 - Organiser la Journée Annonce et Partage et envoyer l'argent récolté pour la solidarité au trésorier provincial.

Comment fonctionne l'équipe de coordination ?

Réunion de l'équipe de coordination entre les rencontres mensuelles de la communauté

L'équipe de coordination se penche continuellement et de façon approfondie sur la vie de la communauté. C'est la raison pour laquelle nous nous réunissons entre les rencontres. Durant chaque réunion d'équipe, il est important de vivre les trois temps de la vie de la communauté :

Un temps de prière et de renouveau

Afin d'approfondir sa formation, l'équipe lira et réfléchira, à chaque réunion, sur le thème du Carnet de route. De temps à autre, ils liront des passages de la Charte, de la Constitution, des nombreux manuels et guides, des publications d' « Ombres et Lumière », des livres de Jean Vanier, particulièrement « La Communauté, lieu du pardon et de la fête »... Plus l'équipe est unie dans l'essentiel, plus elle pourra enrichir la vie de sa communauté. L'équipe porte chaque membre de la communauté dans sa prière.

Un temps de célébration

C'est à ce moment-là que l'équipe se détend et partage des moments de joie. Les membres de l'équipe chantent, dansent, jouent à un jeu, partagent un rafraîchissement...

Un temps pour réfléchir et partager : l'évaluation

L'équipe passe en revue la dernière rencontre de la communauté. Qu'est ce qui s'est bien passé et qu'est ce qui n'était pas satisfaisant ? Comment pouvons-nous être mieux préparés pour la prochaine rencontre ? Comment pouvons-nous améliorer la vie et l'atmosphère de la communauté ?

Ils réfléchissent aussi au développement personnel de chacun des membres. Est-ce que chacun a un sentiment d'appartenance à la communauté ? Y a-t-il des personnes qui sont seules, qui ne se sentent pas à l'aise ? Comment pouvons-nous encourager les membres à se réunir entre chaque rencontre ?

Préparer la prochaine rencontre

La rencontre mensuelle est le temps idéal où la communauté et chaque personne peut vivre, se nourrir et grandir dans la communion et l'unité, et où tous peuvent partager ce qu'ils ont et ce qu'ils sont.

C'est pour cela que l'équipe de coordination doit préparer la rencontre avec soin.

Préparer, c'est avoir une vue d'ensemble et partager les responsabilités en s'assurant d'inclure tous les membres de la communauté, selon les dons de chacun. L'équipe de coordination n'est pas là pour tout faire, tout préparer et se charger de toutes les tâches. L'équipe délègue, autant que possible, les tâches telles que la décoration, les intentions de prière, la préparation d'un gâteau d'anniversaire, etc.

Le Carnet de route

La principale ressource dont dispose l'équipe de coordination de la communauté pour planifier les rencontres mensuelles est le Carnet de route annuel. Il propose pour chaque mois une méditation sur un thème et des suggestions sur comment vivre les quatre temps de la communauté. Il est préparé la plupart du temps par des équipes de différents pays. Ce sont des suggestions. C'est à l'équipe de coordination d'adapter, comme elle le souhaite, ce qui est présenté à la culture particulière et aux traditions Chrétiennes des membres de la communauté. Nous recommandons vivement aux équipes de coordination de lire le Carnet de route chaque mois, et de décider ensemble, après mûre réflexion et après avoir prié, ce qu'il faut garder et ce qu'il faut changer, et la meilleure façon d'adapter les propositions faites à la composition et aux besoins de leur communauté.

Le rôle de l'équipe de coordination aux rencontres mensuelles

Le jour de la rencontre de la communauté, les membres de l'équipe et ceux ayant des responsabilités spécifiques doivent arriver en avance afin de préparer un environnement attrayant et accueillant et de s'occuper des détails de « dernière minute ». Ils feront ce qu'ils ont planifié. Ils sont à l'écoute de chaque membre et attentifs à ce que chacun trouve sa place au sein de la communauté.

Un temps privilégié ensemble

Aucune équipe de coordination n'a le temps, ni la capacité de tout faire pour chaque rencontre. C'est pour cela que de plus en plus les équipes se retrouvent une journée ou une fin de semaine de « retraite », en début ou en fin d'année, afin de vivre les quatre « temps » en paix et dans une atmosphère détendue (peut-être dans la communauté religieuse avec laquelle la communauté est jumelée). L'équipe fera une sorte de bilan de l'année, planifiera celle à venir et passera en revue la vie de la communauté. Ce sera l'occasion de renforcer les liens, de prendre plus de temps pour prier, de se réjouir et de s'amuser ensemble.

Il est essentiellement demandé à l'équipe d'être unie afin de créer une unité dans la communauté : « Voyez comment ils s'aiment ». L'équipe s'efforce de grandir ensemble et de guider la communauté vers l'avant. L'équipe sent une sorte d'urgence à partager le cadeau qui lui a été confié : Foi et Lumière ne peut être satisfait tant que certains parents et membres de la famille demeurent isolés, tant que des personnes ayant un handicap mental sont rejetées, et tant que beaucoup de jeunes n'ont pas encore découvert le don des personnes ayant un handicap et rencontré l'amour de Dieu. Chaque équipe doit avoir l'aspiration de donner naissance à une nouvelle communauté.

Où les membres de l'équipe de coordination peuvent-ils trouver une formation et un soutien ?

L'équipe de coordination invite l'accompagnateur à assister à une de ses réunions. C'est l'occasion de dialoguer ouvertement, de recevoir de la formation et de bénéficier d'un soutien.

Foi et Lumière offre d'autres occasions de formation et du matériel grâce auxquels les membres des équipes de coordination peuvent se renouveler et approfondir leur engagement et leur compréhension des buts et objectifs du mouvement.

Les plus importants sont:

- Les rencontres et assemblées provinciales
- Les retraites
- Les sessions de formation
- Les pèlerinages
- Les documents Foi et Lumière
- Les articles, livres, cassettes et vidéos de Jean Vanier et de Marie-Hélène Mathieu

b) Le rôle spécifique du coordinateur de communauté ¹⁴

Vous vous posez peut-être la question suivante : si nous avons une équipe de coordination solide, a-t-on vraiment besoin d'un coordinateur de communauté ? La réponse est « oui » !

La nécessité d'avoir un coordinateur

Toute équipe et toute communauté a besoin d'un berger qui rassemble ses membres dans l'unité. Le coordinateur de la communauté est comme un berger qui est attentif à chacune de ses brebis.

¹⁴ Le rôle du coordinateur en général est décrit page 6 et suivantes.

Tel un berger, au service des membres de la communauté

Le coordinateur de la communauté rappelle à chacun que la communauté existe, essentiellement, pour accueillir et favoriser la croissance des personnes ayant un handicap mental, les membres de leur famille et leurs amis, dans l'esprit des Béatitudes. Il travaille avec l'équipe de coordination afin de s'assurer que toute la vie de la communauté est en accord avec la vision de Foi et Lumière.

Tel un bon berger, le coordinateur connaît chaque membre de la communauté par son nom. Le coordinateur de la communauté écoute et est attentif aux apports, aux désirs et aux besoins de chacun, particulièrement des personnes que l'on entend peu ou qui se tiennent en marge de la communauté. Le coordinateur passe du temps avec les personnes solitaires et construit des ponts en temps de conflit.

Le coordinateur de communauté cherche à

- Favoriser l'unité, guider, encourager et nourrir l'équipe de coordination.
- Animer les réunions de l'équipe de coordination. Lui-même et l'équipe de coordination apprennent à collaborer ensemble, à se soutenir.
- Trouver de futurs coordinateurs et encourager le développement de leurs dons de coordination par le biais des formations et encouragements nécessaires, afin que la vie de la communauté puisse continuer après la fin de son mandat.
- Informer l'équipe de coordination et, avec elle, la communauté des « événements » Foi et Lumière se déroulant à proximité, dans la province et dans le monde, et donner des nouvelles de la communauté à la grande famille Foi et Lumière.
- Garder contact avec son accompagnateur (ou son délégué).
- Encourager les membres de sa communauté à participer aux différentes activités proposées et organisées par Foi et Lumière : rencontres, sessions de formation, retraites...
- Mener la délégation de la communauté à l'assemblée provinciale.
- Sensibiliser la communauté à la solidarité au sein de la famille Internationale.

c) Où trouver soutien et confirmation ?

En accomplissant ces responsabilités, le coordinateur de la communauté reconnaît ses dons et ses faiblesses en toute simplicité. Il est naturel que l'on puisse éprouver des moments difficiles. Il peut être découragé ou souffrir des critiques, des conflits ou de la

stagnation de la communauté. Le coordinateur de la communauté peut aussi se sentir surchargé. Ces périodes de crises ne peuvent être contournées, et il ne doit pas les fuir.

Dans ces moments-là, il est utile de se rappeler que la communauté nous a choisis pour rendre ce service et que nous ne sommes pas seuls. L'Esprit Saint nous viendra toujours en aide dans les moments de faiblesse. Il y a aussi des personnes qui se tiennent à nos côtés, en qui nous pouvons avoir confiance et à qui nous pouvons demander de l'aide.

En tant que coordinateur de communauté à Foi et Lumière, il y a de nombreux mécanismes de soutien sur lesquels on peut compter, en plus de ceux déjà énumérés ci-dessus (pour l'équipe de coordination) :

- Les membres de la communauté,
- L'équipe de coordination,
- L'aumônier de la communauté,
- L'équipe provinciale,
- Le vice-coordinateur qui accompagne la communauté.

III - La province et l'international

Les cercles de responsabilité plus larges -la province et l'international- ¹⁵servent à faciliter l'échange et la communication entre les membres de la grande famille, à faciliter la formation des membres de la communauté à la mission de Foi et Lumière en mettant l'accent sur l'approfondissement de la vocation, des objectifs, des activités et de la spiritualité de Foi et Lumière, à favoriser le développement des responsabilités, à apporter un soutien à ceux qui portent la responsabilité, à veiller à ce que chaque communauté et chaque membre grandisse ; et avec la force qui vient du fait que nous sommes une communauté internationale, à être des témoins auprès des Églises et à la face du monde.

1) La province

a) La nature d'une province

Qu'est ce qu'une province ?

Les communautés Foi et Lumière ne sont pas des îlots isolées, elles appartiennent à un « corps », à une « famille », à une « communauté de communautés ». Une province réunit environ quinze à quarante

¹⁵ Se reporter à la Constitution pour tous les détails concernant les structures provinciales et Internationales.

communautés qui marchent côte à côte. Chaque province constitue une « branche » de la famille internationale de Foi et Lumière.

Quelle est la fonction d'une province ?

La province a la responsabilité d'unir et de servir les communautés, plus spécialement à travers l'accompagnement de chaque communauté et en organisant des activités enrichissantes pour tous les membres (assemblées, rencontres, retraites, sessions de formation, camps d'été...). Elle relie les communautés entre elles dans la province et avec la famille internationale.

Afin de servir ses communautés et de les représenter de la meilleure façon, la province met en place une association légale. Lorsqu'il y a plusieurs provinces dans un même pays géographique, il peut être utile ou nécessaire d'avoir une association légale pour tout le pays.

Lorsque la province est constituée de communautés issues de plusieurs pays, il peut s'avérer utile et nécessaire que les communautés, dans chaque pays, créent une association légale dans leur pays.

Qui établit une province ?

Le conseil d'administration de l'Association internationale met en place la province.

Comment organiser une province ?

Il n'y a pas une façon prédéterminée d'organiser la province. Chaque province a la liberté de s'organiser comme elle le souhaite afin de répondre aux caractéristiques particulières de chacun, mais elle doit le faire en communion avec le vice-coordonateur international qui l'accompagne.

S'il y a des communautés provenant d'environnements culturels, linguistiques ou géographiques différents au sein de la province, elle pourrait faire le choix d'organiser des rencontres spécifiques pour des groupes de communautés et/ou créer des vice-coordonateurs provinciaux pour accompagner des communautés reliées par leur environnement culturel, linguistique ou géographique. Cependant, ces regroupements de communautés ne peuvent avoir comme but que de faciliter la communication, la formation et l'accompagnement, sans créer un autre cercle de responsabilités entre les communautés et la province. Toutes les communautés font partie intégrante des assemblées et rencontres provinciales.

b) La vie de l'organisation provinciale

L'assemblée provinciale

L'assemblée provinciale est l'organe de représentation de la province. Elle a pour rôle de représenter tous les membres de toutes les communautés de la province. Elle met en place les objectifs et les orientations stratégiques prioritaires pour les quatre années suivantes. L'assemblée provinciale a lieu tous les quatre ans, avec la participation des délégations de chacune des communautés de la province.

Les principales responsabilités de l'assemblée provinciale sont :

- établir les orientations stratégiques de la province,
- élire le coordinateur provincial,
- ratifier les noms pour le comité de nomination provincial (annexe 4, page 57).

La rencontre provinciale

Le but de la rencontre provinciale est de donner vie au mouvement dans la province. La rencontre provinciale est principalement un lieu de partage, de réflexion et de formation des coordinateurs de communautés de la province. C'est l'occasion de créer une communauté provinciale.

Dans la mesure du possible, des membres des communautés sont également conviés aux rencontres provinciales.

Les autres activités provinciales

La province pourrait choisir d'organiser d'autres activités pour tous les membres des communautés, ou pour un groupe particulier de membres, selon les besoins et les priorités, mais en accord avec les orientations mises en place par l'assemblée générale. Il y a une multitude d'activités qui peuvent être organisées, inspirées de la Charte (retraites, pèlerinages, sessions de formation, camps d'été...).

2) Coordination de la province

a) L'équipe provinciale

L'équipe provinciale est l'organe de gouvernement de la province. Elle nourrit et veille sur la vie de Foi et Lumière dans la province. L'équipe provinciale s'occupe de tout ce qui doit être réalisé entre deux assemblées provinciales, mais elle n'a pas besoin d'organiser et mener chaque activité : elle peut créer des équipes de projet dont le rôle est de réaliser des projets spécifiques. (Annexe 4, page 57)

Les membres de l'équipe provinciale sont le coordinateur provincial, les vice-coordonateurs provinciaux et l'aumônier provincial. Le trésorier participe aux réunions de l'équipe sans droit de vote.

Certaines provinces sont constituées de communautés issues de plusieurs pays, ayant des environnements linguistiques et culturels différents, ou regroupent des communautés ayant des besoins très différents. L'équipe provinciale sera alors sensible à ces différentes situations et en tiendra compte lorsqu'elle choisira les vice-coordonateurs provinciaux afin qu'ils accompagnent de meilleure façon ces groupes de communautés.

L'équipe provinciale collabore étroitement avec le vice-coordonateur international qui l'accompagne afin de rester en communion avec la famille internationale.

Les principales responsabilités de l'équipe provinciale

- Coordonner et exécuter les orientations définies par l'assemblée provinciale pour la vie et le bien-être de Foi et Lumière dans la province,
- soutenir et accompagner les coordinateurs de communauté,
- s'assurer que les coordinateurs de communauté sont choisis conformément à l'esprit du mouvement,
- maintenir des liens avec la famille internationale,
- créer une communion entre les communautés de la province,
- organiser et animer l'assemblée provinciale,
- organiser et animer la rencontre provinciale
- aider les communautés à choisir leurs coordinateurs à travers un processus de discernement et de vote,
- s'assurer que les coordinateurs et futurs coordinateurs reçoivent une formation appropriée afin qu'ils puissent accomplir leur rôle,
- proposer le nom des membres du comité de nominations à l'assemblée afin d'obtenir son approbation,
- choisir l'aumônier provincial,
- nommer des équipes de projet selon les besoins,
- encourager la solidarité financière,
- veiller sur la structure légale de l'association et sur les finances de la province.

b) Le coordinateur provincial¹⁶

Le coordinateur provincial est le lien principal entre les communautés et la famille internationale. Il reçoit et transmet les informations et

¹⁶ Le rôle du coordinateur en général est décrit page 6 et suivantes.

communiqué avec le vice-coordonnateur international qui accompagne la province.

Les principales responsabilités du coordonnateur provincial

- Animer l'équipe provinciale, et avec elle, soutenir la vie de Foi et Lumière dans la province,
- Établir des liens avec les autres coordonnateurs provinciaux,
- Maintenir des liens étroits avec le vice-coordonnateur international accompagnateur,
- Mener la délégation provinciale à l'assemblée générale,
- participer au conseil des coordonnateurs.

c) Le vice-coordonnateur provincial

Le vice-coordonnateur provincial joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des communautés. (Voir annexe 1, page 50)

Les principales responsabilités du vice-coordonnateur provincial

- Accompagner, encourager et assister les coordonnateurs de communauté et les coordonnateurs par intérim dans leur responsabilité,
- Créer des liens entre les communautés par le moyen de rassemblements et d'activités inter communautaires (par exemple, retraites, camps d'été, sessions de formation...),
- Porter avec l'ensemble de l'équipe de province les objectifs et orientations fixés par l'assemblée provinciale.

Comment le choisir ?

Le comité de nomination provincial ou le vice-coordonnateur international accompagnateur consulte les communautés et prépare une liste de noms de personnes ayant les dons, l'expérience et la disponibilité pour servir en tant que vice-coordonnateur provincial. À travers un processus de discernement, avec l'aide du vice-coordonnateur international, l'équipe provinciale nomme les vice-coordonnateurs provinciaux ou bien l'assemblée provinciale les élit.

d) Les finances de l'organisation provinciale

L'équipe provinciale est responsable des finances de la province. Elle encouragera les Journées Annonce et Partage, les contributions personnelles annuelles (engagement personnel) et les autres manières de recueillir de l'argent pour couvrir les frais des assemblées provinciales, des rencontres provinciales, des autres activités

provinciales et communautaires, ainsi que la participation de la province dans les activités internationales.

L'équipe provinciale s'assurera que la province remette sa contribution annuelle pour assurer le fonctionnement de l'Association internationale, et que les contributions pour la solidarité internationale des membres, des communautés et des donateurs externes soient bien acheminées au trésorier international.

3) Coordination Internationale

Le conseil d'administration de l'Association internationale, le conseil des coordinateurs et l'équipe de coordination internationale sont au service de toute la famille internationale. Ensemble et en communion, ils veillent sur le mouvement Foi et Lumière dans le monde entier, approfondissent sa spiritualité, restent en lien avec les instances officielles des différentes Églises, mettent en place des équipes de projet internationales, préparent et publient les documents Foi et Lumière, gèrent toutes les questions en rapport à l'Association, organisent et animent les rencontres internationales et l'assemblée générale.

a) L'assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe représentatif du mouvement international. Chaque province discerne et choisit, selon les critères mis en place par le conseil d'administration, sa délégation pour représenter les aspirations et les besoins des membres des communautés de la province. L'assemblée générale détermine les priorités de l'Association internationale pour les cinq années suivantes. C'est ce qu'on appelle le mandat. L'assemblée générale choisit les personnes qui superviseront la direction de l'Association et du mouvement et assureront la réalisation du mandat pendant cette période de cinq ans. L'assemblée générale donne aussi son approbation pour les membres du comité de nomination international. L'autre rôle très important de l'assemblée générale est de voter, s'il y a lieu, tous les amendements nécessaires à la Charte et à la Constitution.

b) Le conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont le président, le vice-président, le trésorier international, le coordinateur international, l'aumônier international et deux autres membres. Le conseil porte la responsabilité légale de l'Association internationale. C'est notre organe

de gouvernance internationale et son rôle principal est de prendre les décisions pratiques pour Foi et Lumière dans son ensemble, particulièrement dans les domaines du droit, des finances et de l'administration. Le conseil d'administration surveille et délègue la continuité du mandat mis en place par l'assemblée générale ; il approuve et publie les documents de Foi et Lumière international et approuve la nomination des vice-coordonateurs Internationaux. C'est le conseil d'administration qui met en place et convoque l'assemblée générale. Le président anime le conseil et dans le cas d'un conflit non résolu ou devant l'impossibilité d'atteindre un consensus, il a une autorité d'appel.

Les deux autres membres n'exercent aucune autre responsabilité au sein de Foi et Lumière. Ils sont choisis pour leurs dons, leur expérience, et assurent la diversité culturelle ou géographique dans la composition du conseil.

c) Le conseil des coordinateurs

Le conseil des coordinateurs se rassemble au moins une fois entre chaque rencontre internationale. Ce conseil est animé par le coordinateur International. Il est composé des coordinateurs provinciaux, des vice-coordonateurs internationaux accompagnateurs et de l'aumônier international, qui apporte soutien et accompagnement spirituel. Ensemble, ils sont responsables de l'animation - donner vie au mouvement dans le monde entier. Les membres du conseil des coordinateurs se rassemblent pour former une communauté internationale vivant les « Quatre Temps » de Foi et Lumière. Ils prient ensemble, partagent leurs expériences, réfléchissent à leur situation présente et cherchent ensemble la volonté de Dieu pour le mouvement. Ils sont au service des personnes ayant un handicap mental et des communautés Foi et Lumière dans l'esprit de la Charte. Le conseil des coordinateurs est un lieu de soutien mutuel et de formation pour les coordinateurs provinciaux. Les rassemblements sont un temps de réflexion où les coordinateurs ont la possibilité d'approfondir leur compréhension des objectifs de Foi et Lumière et des façons dont le mouvement fonctionne.

d) L'équipe de coordination internationale

Le premier objectif de l'équipe de coordination internationale est de donner vie. Elle entretient des liens étroits avec les provinces grâce aux vice-coordonateurs internationaux accompagnateurs. L'équipe de coordination internationale a une vision globale de la croissance, du développement et des difficultés de Foi et Lumière dans le monde

entier. Cela lui permet d'identifier les priorités et les attentes du mouvement. Cette équipe est principalement responsable de la coordination de la vie du mouvement dans le monde entier. Ils sont particulièrement attentifs aux équipes « dirigeantes » au sein de Foi et Lumière. Elle travaille en équipe pour s'assurer que l'on identifie et que l'on choisit des coordinateurs qui soient en accord avec l'esprit du mouvement, qu'on leur propose une formation appropriée afin de pouvoir véritablement exercer leur rôle et enfin qu'ils soient bien soutenus et accompagnés dans l'accomplissement de leur mission. (Voir Annexe 1 sur l'accompagnement.)

Elle est composée du coordinateur international, de l'aumônier international et des vice-coordinateurs Internationaux, et se réunit au moins une fois par an.

L'équipe de coordination internationale reçoit des directives et répond au conseil d'administration, particulièrement en ce qui concerne le mandat de l'assemblée générale. C'est elle qui sert de lien entre Foi et Lumière et les Églises. L'équipe tient informées les différentes autorités religieuses des développements et activités de Foi et Lumière et reçoit en échange leurs conseils de sagesse pour aider les responsables Foi et Lumière dans le monde entier.

e) Le coordinateur international¹⁷

La vie, la croissance et le bien-être de la famille internationale dans chaque province et communauté de Foi et Lumière sont les principales préoccupations du coordinateur International.

Les principales responsabilités du coordinateur international

- Animer le conseil des coordinateurs et l'équipe de coordination internationale, exécuter le mandat défini par l'assemblée générale,
- Siéger au conseil d'administration, lui fournissant une vue d'ensemble de la vie de Foi et Lumière, son développement, ses besoins et les difficultés que le mouvement rencontre,
- Servir de lien entre le conseil, l'équipe de coordination internationale et le conseil des coordinateurs,
- Établir des liens de communication et d'accompagnement entre les vice-coordinateurs internationaux,
- Choisir des vice-coordinateurs internationaux parmi les noms discernés et soumis par les membres de l'assemblée générale et par le comité de nomination international, puis présenter leurs choix au conseil d'administration pour leur nomination,

¹⁷ Le rôle du coordinateur en général est décrit page 6 et suivantes.

-
- Établir, soumettre au conseil d'administration et assurer le suivi du budget coordination-solidarité.

f) Les finances de l'organisation Internationale

Avec le conseil d'administration, l'équipe de coordination internationale est attentive aux finances de l'Association internationale et du mouvement. Ils veillent à la formation des coordinateurs à la gestion des finances, s'assurent que les finances sont correctement gérées dans toutes les provinces, et organisent la solidarité parmi les provinces afin que les ressources soient équitablement distribuées pour la vie et la croissance de Foi et Lumière à travers le monde.

Annexes

I - L'accompagnement dans Foi et Lumière Accompagner les coordinateurs dans leur responsabilité

Nous avons besoin l'un de l'autre. C'est une des premières leçons que nous apprenons en appartenant à Foi et Lumière. Personne n'est censé voyager seul dans la vie. D'autres sont passés avant nous et partagent leurs expériences pour que nous puissions mieux vivre, apprendre et grandir. Nous appelons ces personnes par différents noms : professeurs, guides, anciens...

Au sein de Foi et Lumière, nous avons des personnes qui nous aident à mieux vivre, à apprendre et à grandir, des coordinateurs qui sont prêts à marcher avec nous, à nous écouter et à partager ce qu'ils ont appris. Nous appelons cette relation et ce processus « accompagnement ». L'expérience nous a appris que le processus d'un bon accompagnement est mutuel, chaque partie en bénéficie. Les vice-coordinateurs de Foi et Lumière sont nommés à ce service qui constitue leur principal devoir.

Dans l'Évangile selon Luc (Ch. 24) nous avons un très bon exemple de ce que doit être l'accompagnement et pourquoi il est nécessaire. Sur la route d'Emmaüs, Jésus marche avec deux disciples. Jésus a pris l'initiative de devenir leur compagnon. Il marche à leur côté, leur pose des questions, écoute leurs souffrances, leur parle de manière à ce que le feu de l'amour brûle dans leur cœur, il interprète leur réalité, les provoque et leur rappelle comment les choses devaient être faites. Jésus se met à l'écart et leur donne l'opportunité de l'inviter à rester avec eux, il demeure avec eux le soir venu et partage le pain avec eux. Jésus a véritablement nourri les disciples, leur foi a été renforcée et ils ont été comblés de joie. Jésus les laisse pour qu'ils puissent continuer la mission pour laquelle ils ont été appelés.

Les disciples étaient libres de s'exprimer, ne se sentaient pas jugés, ils écoutaient ce que Jésus avait à dire et prenaient conscience du feu qui brûlait dans leur cœur. Ceux qui pour un moment avaient pu être effrayés, fuyant leur vocation, ont eu la possibilité de revenir chez leurs frères et sœurs pour annoncer la Bonne Nouvelle. Tout comme ces deux disciples, vous n'êtes pas seuls en tant que coordinateur. Quelqu'un marchera à vos côtés, posant des questions, vous stimulant, interprétant, écoutant, demeurant près de vous lorsque la nuit tombe et que vous vous sentez fatigués. Quelqu'un fera le voyage avec vous et sera votre compagnon. Et à votre tour, en tant que coordinateur, vous serez celui qui marche aux côtés des autres, vous serez leur compagnon de manière à ce qu'ils prennent conscience du feu d'amour qui brûle en eux pour Foi et Lumière.

Les sortes d'accompagnement à Foi et Lumière

Il y a différentes sortes d'accompagnement : spirituel, personnel et fonctionnel. Chaque personne a la responsabilité de chercher et de trouver ceux qui ont la compétence et la formation pour un accompagnement spirituel et personnel. Les coordinateurs de Foi et Lumière ont la vocation de recevoir et de proposer un accompagnement fonctionnel aux autres coordinateurs et équipes.

L'accompagnement fonctionnel au sein de Foi et Lumière est centré sur le rôle (fonction).

« Comment suis-je en train de vivre mon rôle ? Comment suis-je dans ce rôle ? »
« Comment suis-je en train d'accomplir cette responsabilité ? Comment suis-je en train d'aider les autres à remplir leur rôle ? » Ce n'est pas une « relation de travail », ni une relation de supervision, mais une relation personnelle centrée sur ce rôle qui ne nous appartient pas, mais qui nous a été confié.

Le but du processus d'accompagnement est de permettre à chaque personne de grandir et de devenir un meilleur coordinateur et d'aider Foi et Lumière à réaliser sa vocation et ses objectifs.

L'accompagnement est un cheminement vers la communion. Il est important dans cette relation d'accompagnement de travailler sur la création de liens de confiance qui nous permettront d'être vrais, transparents et de pouvoir exprimer dans la simplicité nos besoins et nos soucis, de partager notre expérience, de reconnaître nos forces, d'être ouverts à propos de nos faiblesses, de nous écouter l'un l'autre et de nous poser mutuellement des questions, de prier et de rire ensemble. Il est aussi important de se tenir informés l'un l'autre.

Choix fondamentaux

Certains choix fondamentaux doivent être faits pour qu'un accompagnement soit réussi au sein de Foi et Lumière :

- Aimer les personnes à qui l'on a confié la mission. Au sein de Foi et Lumière nous ne choisissons pas les personnes que nous accompagnons, ni celles qui nous accompagnent, cependant il nous est demandé de les aimer. Comment les aimer, surtout lorsqu'il existe des différends et des problèmes ? Nous essayons d'apprendre à les connaître, nous allons de l'avant afin de découvrir et reconnaître leurs dons, ce qu'il y a de bon chez eux et l'amour qui est présent. Nous prions pour et, dans la mesure du possible, avec eux.
- Être fidèle à la vision de Foi et Lumière. Le coordinateur se soucie du développement du responsable et des équipes qu'il accompagne. Cependant, l'objectif plus général est la croissance des communautés et de leurs membres, comme cela est expliqué dans la Charte et la Constitution.
- Cheminer en toute humilité et vérité. L'autorité est service, suivant l'exemple de Jésus. Nous ne devons pas avoir peur de « l'autorité » lorsque nous accompagnons ou que nous sommes accompagnés. Autorité ne veut pas dire autoritarisme. L'autorité est toujours ancrée dans la vérité, la vérité sur Foi et Lumière, la vérité sur les besoins que nous percevons, la vérité sur le rôle que nous avons, la vérité sur les personnes impliquées ainsi que la vérité sur les dons et les limites. Une partie de l'accompagnement à Foi et Lumière implique de toujours chercher la vérité ensemble. La vérité nous rend libres.

Qui accompagne ?

À Foi et Lumière, l'accompagnement est généralement la responsabilité du vice-coordinateur, tant au niveau provincial qu'international.

Où et quand accompagner ?

Accompagner veut dire assister les coordinateurs dans leurs tâches quotidiennes, cheminer côte à côte quand tout va bien, aider les coordinateurs à approfondir leurs racines dans Foi et Lumière. C'est aussi aider dans des situations

particulières : lorsque le coordinateur vient d'être discerné (période de transition) ou lorsque le coordinateur fait face à des difficultés, lorsque l'équipe ne réussit pas à bien travailler ensemble...

L'accompagnement de personne à personne intervient lors de rencontres en tête à tête, formelles ou informelles. L'accompagnateur et la personne accompagnée se mettent d'accord pour se rencontrer et pour passer du temps ensemble. Ils peuvent aussi profiter d'autres événements pour passer du temps ensemble (durant les rencontres, les sessions de formation, les retraites, les discernements...). Entre les rencontres, ils maintiennent le contact par différents moyens (téléphone, télécopie, lettres, courriels...

L'accompagnement en groupe survient lorsque l'accompagnateur vient rendre visite à la communauté, lorsqu'il se rend aux sessions d'équipe, ou à l'occasion d'une rencontre provinciale ou internationale. Cela permet d'accompagner le groupe (communauté, équipe ou assemblée) dans son ensemble.

Évaluation à mi-mandat

Il est utile que l'accompagnateur dirige l'équipe dans ce processus pour voir comment le coordinateur et son équipe fonctionnent à la lumière du mandat qui a été confié au coordinateur au moment de son élection. Ceci peut se faire en cherchant et en reconnaissant les domaines où le coordinateur réussit bien, en faisant des suggestions pour améliorer les domaines encore en souffrance, et en invitant les membres de l'équipe à renouveler leur engagement de se soutenir et de s'assister mutuellement dans la mission toujours en cours, en unissant leurs dons à ceux de leur coordinateur.

Comment accompagner

Qui fait le premier pas ?

Le contact ou la rencontre peuvent être initiés par l'accompagnateur ou la personne accompagnée. Il peut être très utile d'établir en commun un programme de contacts réguliers (appel téléphonique tous les quinze jours, courriel ou e-mail hebdomadaire...) Il est aussi bon de programmer à l'avance les réunions qui nécessitent la présence de l'accompagnateur, comme décrit dans la Charte et la Constitution (discernements, rencontres...).

Comment « être » ?

L'accompagnateur sait comment être présent quand nécessaire, dans une attitude humble et discrète. L'accompagnateur sait comment se faire proche, tout en gardant ses distances afin de conserver une vue d'ensemble globale.

L'accompagnateur doit être libre de tout préjugé concernant la personne qu'il accompagne et concernant ce qui doit être fait. Celui qui accompagne prend garde de projeter ses propres besoins ou ses opinions et reste concentré sur la réalité spécifique à laquelle il doit faire face.

Une écoute véritable amène l'accompagnateur à mieux connaître et à mieux comprendre la personne, les circonstances, le groupe et sa culture. Il est une personne de discrétion qui sait respecter la confidentialité quand cela sera nécessaire. L'accompagnateur prie pour les coordinateurs, les équipes et les communautés qu'il accompagne.

Que Faire ?

- Interpréter la situation et la réalité. Parce qu'il est extérieur au groupe, l'accompagnateur peut prendre du recul et clarifier ou désamorcer une situation. L'accompagnateur peut même aider certains à découvrir la beauté intérieure des autres dans la communauté ou dans l'équipe.
- Aider à évaluer: Faire le point sur les forces, les faiblesses, et les défis qui se présentent à l'équipe, ou en relation avec la vie de Foi et Lumière dans les différents cercles de responsabilité (communauté, province, International). Une telle évaluation permet de redéfinir les véritables priorités.
- Annoncer et rappeler la vision, Inspirer: Chaque jour, la vie et ses problèmes ont tendance à nous faire oublier ce pour quoi nous avons été choisis. Nous avons besoin de nous rappeler les objectifs et la vocation de Foi et Lumière.
- Mettre au défi : l'accompagnateur peut subtilement et avec douceur poser les questions qui encouragent la réflexion et l'action positive. Il encourage les personnes à explorer des chemins nouveaux, peut-être inconnus.
- Encourager: L'accompagnateur encourage (littéralement « donne du courage ») les membres à aller de l'avant, après leur avoir rappelé la vision.
- Confirmer : montrer le chemin parcouru et les progrès réalisés. Cela sert à encourager, remercier et renforcer la confiance en soi de chaque personne. C'est l'occasion de montrer une nouvelle fois aux coordinateurs à quel point les équipes qui les ont élus leur font confiance ; c'est aussi l'occasion de rappeler à ceux qui sont accompagnés, leurs dons et leurs compétences. Ce n'est pas de la flatterie.
- Montrer la vérité: il y a des moments où l'accompagnateur doit aider le coordinateur à regarder la vérité, avec ses points positifs et négatifs, particulièrement dans des situations difficiles ou conflictuelles, et inviter aux changements quand il le juge nécessaire.
- Conseiller : l'accompagnateur donne des conseils selon sa propre expérience. Cela peut concerner des questions d'ordre général ou des situations concrètes comme la planification du programme d'une session de formation ou d'une réunion du conseil, l'accompagnement d'un autre coordinateur...
- Prier : l'accompagnateur prie avec les coordinateurs, les équipes et les communautés qu'il accompagne. Nous avons tous besoin d'être guidés par Dieu et de recevoir sa miséricorde.
- Prêter main forte : lorsque cela est nécessaire, l'accompagnateur peut assister le coordinateur dans l'accomplissement d'une tâche nouvelle ou délicate. Comment accueillir une autorité religieuse, comment être présent à une rencontre difficile, comment préparer une session de formation...

Pouvoir aux besoins de soutien du coordinateur

- Suggérer des documents qui se rapportent à sa fonction
- Inviter et encourager sa participation aux sessions de formation, aux retraites...
- Aider le coordinateur à aller vers d'autres personnes qui peuvent l'aider selon ses besoins, qui peuvent offrir un accompagnement spirituel et personnel, qui exercent la même responsabilité, qui ont des connaissances dans des domaines spécifiques (gestion de conflits, élections difficiles, mise en marche d'un atelier, œcuménisme, croissance et maturité des personnes ayant un handicap mental, processus de deuil des parents...)

II - Afin de mieux nous connaître

Nom de la communauté :

Date de création :

Province :

Nom et adresse du coordinateur :

1. Quand la communauté se rencontre-t-elle ?
A quelle fréquence nous réunissons-nous ?
2. Combien de personnes handicapées comptons-nous ?
Combien de membres de la famille ?
Combien d'amis ?
De jeunes amis ?
Est ce qu'il y a un équilibre entre les membres ?
3. Avons-nous une équipe de coordination stable qui prépare et évalue les rencontres ?
Qui sont les membres de notre équipe de coordination ?
Depuis combien de temps sont-ils au service de l'équipe ?
4. Avons-nous un aumônier qui participe à notre communauté ?
Comment ?
Qui est-il ?
De quelle confession religieuse est-il ?
5. Est-ce que les membres de notre communauté renforcent leur amitié entre les rencontres ? Comment ?
6. Comment prions-nous/contribuons-nous à l'unité de tous les chrétiens ?
7. Est-ce que tous les membres de notre communauté sont de la même confession chrétienne ?
Laquelle ?
Ou bien est-ce que la plupart des membres sont de la même confession chrétienne laquelle et accueillent quelques membres d'une autre confession chrétienne, laquelle ?

Ou est-ce que la communauté est interconfessionnelle (elle réunit des personnes de différentes confessions chrétiennes dans des proportions plus ou moins égales) ?
Lesquelles?
8. De quelle manière est-ce que notre communauté et ses membres font partie de l'Église locale ?
9. Comment décririons-nous l'atmosphère au sein de notre communauté ?

-
10. Utilisons-nous le Carnet de route pour préparer nos rencontres ? Comment ?
 11. Avons-nous un annuaire de la communauté ?
Avons-nous un album photo de la communauté ?
Avons-nous des projets spécifiques cette année en dehors des rencontres de la communauté ? Si oui, lesquels ?
 12. Est-ce que le conseil provincial nous aide ? Si oui, de quelle manière ? Si non, de quelle aide avons-nous besoin ?
 13. Comment vivons-nous notre appartenance à la famille provinciale et internationale de Foi et Lumière, et comment exprimons-nous cette appartenance ?
 14. Avons-nous des projets ou des initiatives qui pourraient aider ou être utiles à d'autres communautés ? Si oui, lesquels ?
 15. Souvent, une communauté a un talent particulier qu'elle peut partager avec d'autres communautés. Selon nous, quel est le don de notre communauté ?
 16. Avons-nous, en tant que communauté, des difficultés ou des défis spécifiques ?
 17. Y a-t-il d'autres sujets que nous voudrions aborder ici plus en profondeur ?
Lesquels ?
 18. Avons-nous la volonté de participer financièrement à la famille de Foi et Lumière ?
Comment ?
 19. Nous basant sur ces questions, pouvons-nous dire :
Deux forces de la communauté ?
Deux points de croissance sur lesquels il faut concentrer nos efforts ?
Deux priorités ?
 20. Comment décrivons-nous une de nos rencontres ?

III - Le discernement

Le discernement est un processus permanent à travers lequel nous recherchons, individuellement et collectivement, à faire des choix qui soient le plus en harmonie avec les désirs d'amour de Dieu. Le plus important, est que Jésus nous a laissé le don de l'Esprit Saint, et qu'un des dons de l'Esprit est le discernement.

À Foi et Lumière, la plupart du temps, nous parlons de discernement en relation avec le processus que nous utilisons pour choisir nos coordinateurs. En fait, nous discernons pratiquement tout ce que nous choisissons de faire. À chaque fois que nous demandons à Dieu de nous aider et de nous guider dans les choix que nous devons faire pour nous-mêmes, notre communauté, notre équipe, et pour toute la famille Foi et Lumière, nous cherchons à discerner la volonté de Dieu. Quel est le chemin d'une plus grande vérité, de plus d'unité et d'amour ? Quel chemin apportera plus de vie, de vraies joies et de paix profonde ?

Le discernement est le travail de toute une vie. Il consiste à voir, à connaître et à choisir ce que Dieu veut. Ce n'est pas chercher ce qui pourrait être le choix « parfait » ou « idéal » ; il ne se trouve pas dans le domaine théorique (et si...) ou hypothétique (dans certaines conditions...). Le discernement, c'est chercher ce qui pourrait être le meilleur choix, le choix le plus proche de l'esprit et du cœur de Jésus, en ce moment, dans ce lieu, avec ces personnes et dans les circonstances actuelles et concrètes. Le discernement c'est dire, *« Je (Nous) veux (voulons) véritablement ce que tu veux, O Dieu. Aide-moi (aide-nous) à voir ce que c'est et à le choisir. »*

IV - Comité de nomination et équipes de projet

Comités de nomination

Il y a un comité de nomination international et un comité de nomination dans chaque province.

Le comité de nomination recherche des personnes qui aient les qualités, les dons, l'expérience et la capacité de servir avec compétence dans différentes responsabilités au sein de Foi et Lumière, et en accord avec les profils établis par le conseil d'administration.

Le comité de nomination approprié demande et rassemble les noms donnés par les communautés, demande des informations additionnelles si nécessaires, et après avoir réfléchi et discerné sur toutes ces informations, il soumet les noms des personnes les plus adéquates :

- à l'assemblée générale pour l'élection des membres du conseil,
- à l'assemblée provinciale pour l'élection du coordinateur provincial,
- au coordinateur international, pour choisir les vice-coordonateurs internationaux (qui seront nommés par le conseil d'administration),
- à l'équipe provinciale (ou assemblée provinciale) pour choisir ou élire les vice-coordonateurs provinciaux.

L'assemblée générale ou l'assemblée provinciale nomment, après réflexion et discernement, les membres des équipes de nomination qui leur ont été présentés par le conseil d'administration ou l'équipe provinciale, respectivement, et suivant le profil établi par le conseil d'administration.

Équipes de Projet

Dans les cercles de responsabilité provincial et international, il y a des équipes de projet nommées par le conseil d'administration ou l'équipe provinciale.

Le conseil d'administration ou l'équipe provinciale demandera à des personnes compétentes et ayant des connaissances dans différents domaines de prendre en charge des projets spécifiques (planification, organisation, animation).

Chaque équipe de projet a une durée de vie qui équivaut à la durée du projet spécifique. Par exemple, il n'y a pas « d'équipe de projet en charge de la formation », mais des équipes de projet spécifiques sont mises en place pour des sessions de formation variées.

L'équipe de projet reçoit un mandat comprenant des objectifs bien définis, une explication des moyens disponibles, et des dates fixées pour l'accomplissement de leur mission. Elle est sous la responsabilité de l'équipe provinciale ou du conseil d'administration.

L'idée est de déléguer, de partager les responsabilités, d'intégrer les personnes dans des projets selon leur don, d'enrichir l'expérience et la vie dans la province et d'éviter la "perte" de coordinateurs.

**« Vous n'avez pas besoin de tout savoir ni d'être parfait.
Ce dont vous avez besoin, c'est d'être humble
et de savoir demander de l'aide...
Car Foi et Lumière est un vrai cadeau de Dieu.
Chacun de nous a été appelé par Jésus
et a reçu une mission.**

**Nous devons être ouverts, devenir plus conscients,
plus sages, plus matures, mais aussi plus humbles,
et nous soutenir les uns les autres,
sachant qu'aux quatre coins du monde,
nous avons une bonne nouvelle à annoncer :
nous pouvons révéler le vrai visage de Jésus
et le vrai visage de l'Église. »**

Jean Vanier

